



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
16 avril 2024
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2024

18-20 juin 2024

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Rapport annuel de la Directrice exécutive

Rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2022-2025, y compris l'examen à mi-parcours du Plan

Résumé

Le présent rapport est le deuxième rapport annuel soumis par la Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2022-2025. Il s'agit d'un rapport combiné, qui met en évidence les principaux résultats des deux premières années de mise en œuvre du Plan et intègre les conclusions et recommandations de l'examen à mi-parcours.

L'examen à mi-parcours a permis de faire le point sur les progrès accomplis et les enseignements tirés dans la mise en œuvre du Plan stratégique, l'objectif étant de favoriser l'accélération des résultats. Il s'accompagne d'une version révisée du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources.

Le présent rapport s'accompagne de diverses annexes, notamment un portail de la transparence qui expose en détail les résultats obtenus à tous les niveaux, une annexe sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et une annexe sur les fonctions de contrôle.

On trouvera à la section VII les éléments d'un projet de décision.



I. Introduction

1. En 2023, le monde a été secoué par l'émergence de nouveaux conflits alors qu'il se heurtait déjà à des crises planétaires prolongées en constante évolution. Plus de 614 millions de femmes et de filles, soit 50 % de plus qu'en 2017, vivaient dans des situations de conflit. Partout dans le monde, les femmes et les filles ont continué de souffrir de manière disproportionnée de crises dont elles n'étaient pas responsables qui sont dues, entre autres, à la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes et à la crise paralysante du coût de la vie.

2. L'extrême pauvreté a reculé au cours des trois dernières décennies, mais elle reste omniprésente. Si les tendances actuelles se maintiennent, plus de 340 millions de femmes et de filles vivront encore dans l'extrême pauvreté en 2030 et une sur quatre subira une insécurité alimentaire modérée ou grave. Alors que les inégalités de richesses et de revenus ont globalement diminué au niveau mondial depuis les années 1990, elles ont augmenté dans la plupart des économies avancées et des principales économies émergentes, les femmes étant particulièrement touchées par les inégalités de revenus.

3. La violence à l'égard des femmes reste endémique. En moyenne, plus de cinq femmes ou filles sont tuées toutes les heures dans le monde par un membre de leur propre famille. Aucun pays n'est en passe de réussir à éliminer la violence au sein du couple.

4. Les menaces contre le multilatéralisme sont nombreuses et se manifestent dans des espaces intergouvernementaux comme la Commission de la condition de la femme. Les réactions hostiles à l'égalité des genres se sont multipliées. Dans de nombreux pays, on a notamment constaté des reculs en ce qui concerne la santé sexuelle et reproductive des femmes et les droits connexes ainsi qu'un accroissement de la violence à l'égard des femmes en politique. Cette situation met en péril les progrès réalisés dans le cadre de l'ensemble des objectifs de développement durable et aggrave les difficultés rencontrées par les femmes et les filles, en particulier celles qui se heurtent à des formes de discrimination multiples et croisées. Les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5 ont été médiocres, seuls 2 des 18 indicateurs ayant été jugés « proches de la cible ». Des améliorations significatives ont été constatées sur le plan de la disponibilité des données du fait notamment des efforts réalisés par ONU-Femmes, mais il reste difficile d'évaluer efficacement les progrès accomplis.

5. ONU-Femmes et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement prévoient qu'il faudra investir 360 milliards de dollars supplémentaires pour combler le fossé en matière d'égalité des genres (il s'agit d'une estimation prudente concernant 48 économies en développement qui ne représentent que 70 % de la population mondiale). Pourtant, l'indicateur 5.c.1 relatif aux objectifs de développement durable révèle qu'au niveau mondial, seuls 26 % des pays disposent de systèmes de suivi des allocations budgétaires consacrées à l'égalité femmes-hommes. ONU-Femmes demande aux États Membres de rétablir la confiance, de renouveler leur engagement en faveur des valeurs fondatrices de l'ONU et d'emprunter la bonne voie pour ce qui est de la réalisation des objectifs de développement durable.

6. Au cours de la deuxième année de mise en œuvre de son plan stratégique pour 2022-2025, ONU-Femmes s'est efforcée de consolider et de poursuivre les progrès accomplis. Elle a dépensé 551,29 millions de dollars dans 99 pays et territoires et s'est appuyée sur son triple mandat et sur ses sept résultats systémiques pour obtenir des résultats dans ses quatre domaines d'action.

7. Des progrès notables ont été constatés au cours des 25 dernières années dans la participation politique des femmes, la proportion de femmes dans les parlements nationaux ayant doublé, mais cette proportion a stagné dernièrement, n'augmentant que de 0,9 % entre 2021 et 2023. En outre, 54 % des pays ne se sont toujours pas dotés de lois dans des domaines clés de l'égalité des genres, comme l'égalité des droits en matière de mariage et de divorce. En 2022 et 2023, ONU-Femmes a renforcé les protections juridiques, les stratégies, les politiques et les plans d'action dans 67 pays, où vivent 2,7 milliards de femmes et de filles.

8. La participation des femmes au marché du travail est nettement inférieure à celle des hommes (47 % et 72 %, respectivement). Les femmes consacrent toujours trois fois plus de temps par jour que les hommes aux soins non rémunérés et aux travaux domestiques. En 2023, ONU-Femmes a appuyé une résolution du Conseil des droits de l'homme qui portait sur l'importance des soins et de l'assistance du point de vue des droits humains. La nouvelle stratégie d'autonomisation économique des femmes d'ONU-Femmes décrit la situation mondiale et le rôle de l'Entité dans la réalisation du potentiel économique des femmes. S'appuyant sur une définition de l'autonomisation économique fondée sur les droits et porteuse de changements, elle offre à toutes les parties prenantes la possibilité d'accélérer les progrès.

9. Face à la lenteur des progrès réalisés pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, ONU-Femmes tire parti de la conception multithématique de son plan stratégique pour renforcer la capacité des femmes à accéder à la justice et à la protection sociale, à participer pleinement à l'économie et à vivre à l'abri de la violence. Moins de 0,2 % de l'aide publique au développement (APD) est consacrée à la prévention de la violence contre les femmes. Conscientes de ce fait et du rôle de premier plan que jouent les organisations de femmes dans ce travail, ONU-Femmes et l'Union européenne se sont engagées, en 2023, à mettre en œuvre un programme de 22 millions d'euros visant à renforcer les capacités des organisations de défense des droits des femmes.

10. Face à la recrudescence des conflits, ONU-Femmes a continué de plaider en faveur d'une participation accrue et significative des femmes à la consolidation de la paix. Le soutien politique a permis d'établir un objectif minimum d'un tiers de femmes dans les processus de médiation et de paix menés par l'ONU.

11. Face à la multiplication des crises humanitaires et à l'augmentation des migrations mondiales et des déplacements forcés, la participation active d'ONU-Femmes au Comité permanent interorganisations (CPI), dont elle est le membre le plus récent, a été cruciale pour garantir que les femmes et les filles touchées par les crises sont systématiquement prises en compte dans les processus de prise de décisions humanitaires. Soixante-dix-neuf pour cent des plans de réponse humanitaire élaborés en 2023 comportaient des priorités en matière d'égalité des genres. Dans 59 pays, ONU-Femmes a aidé les femmes à renforcer leur résilience face aux catastrophes en collaborant avec des organismes publics et avec plus de 1 000 organisations de femmes.

12. ONU-Femmes a bénéficié d'un appui solide de la part de ses partenaires financiers et a vu augmenter tant ses ressources ordinaires que ses autres ressources. Elle a continué d'afficher de bons résultats, comme en témoigne le taux moyen de réalisation de 96 % obtenu pour tous les indicateurs de produits relatifs à l'efficacité et à l'efficacité organisationnelles pour 2022 et 2023 (94 % en 2023).

13. ONU-Femmes a utilisé l'examen à mi-parcours pour évaluer ses performances au cours des deux premières années de mise en œuvre de son plan stratégique ainsi que dans le contexte opérationnel actuel. L'examen a mis en évidence les points forts de l'approche intégrée du Plan pour ce qui est de promouvoir les droits des femmes à

travers les dimensions interconnectées du mandat et des domaines d'action thématiques d'ONU-Femmes. Il a également recensé les domaines qui exigent des travaux supplémentaires. ONU-Femmes a pris en compte les changements proposés, notamment en adaptant le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources.

14. Pour accélérer encore les progrès concernant les dimensions de genre des objectifs de développement durable, ONU-Femmes profitera des occasions offertes par le Sommet de l'avenir et le trentième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing pour s'assurer qu'une place importante est accordée à l'égalité des genres alors que le monde entre dans la dernière ligne droite de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Une portée mondiale à la mi-parcours du Plan stratégique pour 2022-2025

15. Depuis le début de la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2022-2025, ONU-Femmes a élargi et renforcé les partenariats avec les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les partenaires des Nations Unies afin d'accroître sa portée mondiale. Les travaux menés au niveau des pays sont décrits plus en détail plus loin, mais on trouvera ci-dessous un résumé des résultats globaux obtenus au cours des deux dernières années¹.

16. Dans 78 pays, 2,8 milliards de femmes et de filles bénéficient désormais d'un environnement législatif et politique plus favorable. En outre, 82 pays ont renforcé les processus, les lignes directrices ou les mécanismes nationaux favorables à l'égalité femmes-hommes, y compris les examens nationaux tenant compte des questions de genre, les évaluations du financement et les processus de consolidation de la paix où toutes les parties sont représentées. Parallèlement, plus de 13 600 organisations partenaires réparties dans 92 pays ont renforcé leurs capacités à protéger les droits des femmes, notamment en fournissant des biens, des services et des ressources de qualité aux femmes dans les situations humanitaires et les contextes de développement. Dans 73 pays, 431 services, produits, initiatives et outils tenant compte des questions de genre ont été créés ou mis en œuvre, notamment des mécanismes de financement novateurs, des initiatives multipartites et des plateformes de diffusion de statistiques genrées.

17. ONU-Femmes a directement contribué aux résultats énoncés ci-après au titre des sept domaines de résultats figurant dans le Plan stratégique :

Cadres normatifs mondiaux et lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre

18. Il est fondamental de pouvoir compter sur une gouvernance tenant compte des questions de genre pour concrétiser l'ensemble des droits des femmes. ONU-Femmes a appuyé l'adoption, la révision ou l'abrogation de 248 lois dans 39 pays où vivent 1,4 milliard de femmes et de filles. Plus de 300 politiques, stratégies et plans multisectoriels nationaux et locaux tenant compte des questions de genre ont été adoptés dans 58 pays, ce qui pourrait bénéficier à 2,6 milliards de femmes et de filles. Parallèlement, plus de 5 800 institutions et organisations partenaires réparties dans 82 pays ont renforcé leurs capacités à faire émerger des lois, des stratégies, des

¹ En raison des circonstances qui prévalent dans l'État de Palestine, les résultats obtenus en 2023 par le bureau local d'ONU-Femmes ne sont que partiellement pris en compte dans le présent rapport. De fait, seuls ceux dont la qualité a pu être vérifiée ont été pris en compte.

politiques, des plans d'action et des réformes institutionnelles tenant compte des questions de genre.

Financement de la promotion de l'égalité des genres

19. Les travaux relatifs à l'égalité des genres pâtissent d'un sous-financement chronique. Pour remédier à ce problème, plus de 1 500 institutions et organisations partenaires réparties dans 53 pays ont été dotées de capacités renforcées leur permettant d'appliquer les connaissances et les compétences techniques nouvellement acquises pour intégrer efficacement les questions de genre dans les lois, les politiques et les normes fiscales dans des domaines tels que la fiscalité, le commerce et la décentralisation.

Renforcement des normes sociales positives, notamment par la mobilisation des hommes et des garçons

20. L'omniprésence des normes sociales inégalitaires affecte le vécu des femmes au quotidien partout dans le monde et constitue un obstacle important à la réalisation d'un changement structurel. Quinze pays ont adopté des stratégies globales et coordonnées visant à prévenir la violence à l'égard des femmes en s'attachant tout particulièrement à transformer les normes de genre inéquitables.

Accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources

21. L'insuffisance des investissements publics dans les services essentiels et les infrastructures de soins continue d'entraver la capacité des femmes à participer pleinement à l'économie, à accéder à la justice et à la protection sociale et à vivre à l'abri de la violence. Avec l'appui d'ONU-Femmes, plus de 9,5 millions de femmes dans 79 pays, dont de nombreuses survivantes de violences, des déplacées et des réfugiées, ont eu accès à des informations, des biens, des ressources ou des services. Quarante-neuf pays ont mis en place des systèmes, des stratégies ou des programmes visant à permettre aux femmes d'accéder aux services, aux biens et aux ressources (y compris la protection sociale) sur un pied d'égalité et de les utiliser de même, et 60 pays ont renforcé les protocoles, les lignes directrices et les initiatives visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et à la combattre. Pendant la même période, plus de 6 600 organisations réparties dans 87 pays ont renforcé leurs capacités à fournir des ressources, des biens et des services essentiels aux femmes et aux filles dans des situations humanitaires et des contextes de développement ou à en assurer le suivi.

Moyens d'expression et d'action et leadership des femmes

22. Les relations étroites qu'entretient ONU-Femmes avec des organisations féministes et des organisations dirigées par des femmes, qui sont en première ligne de la promotion des droits des femmes, représentent un avantage comparatif évident. Dans 57 pays, plus de 109,6 millions de dollars ont été versés à des organisations de la société civile œuvrant à la concrétisation des droits des femmes, notamment par l'intermédiaire de l'Initiative Spotlight, du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies) et du Fonds pour les femmes, la paix et l'aide humanitaire. Plus de 12 300 organisations ou mécanismes de la société civile répartis dans 84 pays ont renforcé leurs capacités de direction et favorisé une participation active et sûre dans la prise de décisions. Dans 25 pays, 75 initiatives visant à prévenir, surveiller et atténuer la violence à l'égard des femmes dans la politique et la vie publique ont été élaborées et mises en œuvre.

Production, analyse et utilisation de statistiques genrées et de données et de connaissances ventilées par sexe

23. Les données servent de fondements aux décisions politiques et socioéconomiques basées sur des preuves, mais elles prennent rarement en compte les différences entre les hommes et les femmes. Dans 58 pays, ONU-Femmes s'est assuré que les systèmes statistiques tenaient compte des femmes. Elle a ainsi appuyé la mise en œuvre de 76 initiatives en matière de données ou de statistiques genrées en vue d'orienter les politiques, programmes et budgets ou d'élaborer des stratégies et des plans nationaux, et 31 pays ont utilisé les données dans le cadre de politiques et de programmes.

Coordination du système des Nations Unies en faveur de l'égalité des genres

24. Depuis le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (plans-cadres de coopération) constituent les principaux cadres de planification au niveau national. Avec l'appui d'ONU-Femmes, 80 % des équipes de pays des Nations Unies qui ont élaboré des plans-cadres de coopération en 2023 ont donné la priorité à l'égalité des sexes (72 % en 2022). Soixante-quatorze entités des Nations Unies (73 en 2022) ont fait rapport sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et 97 équipes de pays des Nations Unies (76 en 2022) ont présenté leurs résultats en matière d'intégration des questions de genre au moyen de la feuille de résultats.

Efficacité et efficacité organisationnelles

25. ONU-Femmes reste attachée à l'excellence opérationnelle. Entre 2022 et 2023, l'Entité a dépensé un montant cumulé record de 1,09 milliard de dollars, dont l'intégralité était consacrée à l'amélioration de la situation des femmes et des filles. Les ressources ordinaires reçues en 2023 ont augmenté de 7,1 % ; la hausse constatée est supérieure à celle des autres ressources (1,7 %) pour la deuxième fois depuis 2014. ONU-Femmes a tiré efficacement parti des partenariats et des communications pour accroître son audience sur les médias sociaux. Celle-ci a atteint 194 millions de personnes (188,5 millions en 2022), et le nombre de signataires des Principes d'autonomisation des femmes a augmenté de 19 % en 2023 et s'est établi à 8 917 dans plus de 160 pays. En 2023, l'Entité a reçu pour la douzième fois consécutive une opinion sans réserve de la part du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU concernant ses états financiers, et elle a atteint les objectifs fixés pour 2022 et 2023 en ce qui concerne l'application des recommandations issues des audits internes et externes. Elle a ainsi fait la preuve de sa gestion financière avisée et de sa maturité opérationnelle.

Génération égalité

Le rapport de 2023 sur le dispositif d'application du principe de responsabilité montre que l'initiative Génération égalité donne des résultats. Sur les 1 271 engagements pris par 83 pays dans le cadre des coalitions d'action, 10 % ont été réalisés et 84 % sont en voie de l'être. L'initiative suscite de nouveaux engagements financiers et encourage les décideurs à adopter de nouvelles approches de financement féministes. Collectivement, les porteurs d'engagements ont déclaré des engagements financiers équivalents à 47 milliards de dollars, dont 20 milliards de dollars déjà garantis et 9,5 milliards de dollars dépensés. En 2022, les signataires du Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire ont dépensé à eux seuls quelque 958 millions de dollars dans

des situations de conflit et de crise, au bénéfice de 22,1 millions de femmes et de filles.

En tant que plateforme multipartite et intergénérationnelle consacrée à l'action collective en faveur de l'égalité femmes-hommes, Génération égalité encourage l'établissement d'alliances solides entre les parties prenantes dans tous les secteurs. Quatre-vingt-deux pour cent de tous les engagements pris dans ce cadre ont donné lieu à de nouveaux partenariats ou à un renforcement des partenariats existants. L'initiative est mise en œuvre localement grâce au leadership et aux investissements que réalisent les gouvernements nationaux dans une série d'enjeux prioritaires. Les jeunes y voient une occasion d'établir des contacts avec des parties prenantes qui partagent leurs objectifs, mais un engagement véritable de leur part n'est pas encore acquis. Il faudra aussi disposer de moyens plus systématiques pour assurer un suivi des investissements financiers.

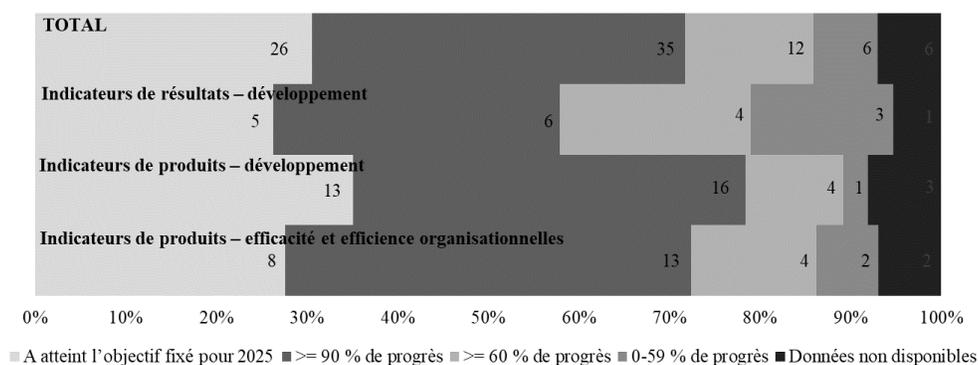
II. Performance au regard des domaines d'action

26. En 2023, ONU-Femmes a aidé 99 pays et territoires (100 en 2022), y compris des pays à revenu élevé, à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. À mi-parcours du Plan stratégique, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés sont globalement positifs.

27. ONU-Femmes a obtenu de bons résultats (atteignant au moins 90 % des objectifs fixés pour 2023) pour 85 % des indicateurs concernant les produits relatifs au développement sur lesquels on dispose de données (fig. 1), contre 77 % en 2022. La réalisation précoce des objectifs fixés pour 2025 en ce qui concerne 31 % des indicateurs s'explique par différents facteurs ; l'examen à mi-parcours permettra à ONU-Femmes de se montrer plus ambitieuse dans ces domaines.

Figure 1

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



Note : Les chiffres donnés dans le présent rapport ne tiennent pas compte de 39 indicateurs dont le suivi n'est assuré qu'au niveau des composantes ou au niveau désagrégé ou pour lesquels aucun objectif n'a été fixé pour 2023.

A. Domaine 1 : gouvernance et participation à la vie publique



**Dépenses totales
en 2022-2023 :
153 millions de dollars²**

28. ONU-Femmes a continué d'aider les États Membres à promouvoir une représentation égale dans les institutions et les mécanismes de gouvernance, un financement adéquat et une participation tangible des femmes dans toute leur diversité à la vie publique, car ces éléments restent indispensables si l'on souhaite faire progresser l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. Les données factuelles par pays produites avec l'appui d'ONU-Femmes montrent les progrès lents et inégaux accomplis dans la réalisation des cibles des objectifs de développement durable qui concernent les cadres normatifs, les lois, les politiques et les institutions tenant compte des questions de genre.

29. Des données comparables recueillies par ONU-Femmes, la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) auprès de 120 pays ont montré que les progrès enregistrés au titre des cadres juridiques qui font progresser l'égalité des genres (indicateur 5.1.1 relatif aux objectifs de développement durable) étaient modérés. En ce qui concerne la participation égale des femmes aux institutions décisionnelles, l'augmentation observée en 2023 était inférieure à 0,5 % pour les sièges parlementaires, les femmes en détenant 26,5 % (indicateur 5.5.1 relatif aux objectifs de développement durable). L'augmentation a été légèrement supérieure à 1 % pour les sièges des administrations locales, les femmes en détenant 35,5 %. S'agissant du pouvoir exécutif, les femmes dirigeaient 22,8 % des ministères. Les données sur les femmes ministres, qui sont produites par ONU-Femmes et dont il est rendu compte pour la première fois, offrent une base solide pour assurer le suivi des progrès accomplis. L'Entité a également continué d'aider les gouvernements et les parlements nationaux à adopter des lois permettant d'accroître la représentation des femmes aux postes pourvus par voie d'élection ou de nomination.

30. S'appuyant sur les dernières données disponibles sur l'indicateur 5.c.1 relatif aux objectifs de développement durable, qui ont été recueillies par ONU-Femmes, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'OCDE, l'Entité a analysé les budgets nationaux de 105 pays et zones (95 % des 110 budgets disponibles) et constaté des avancées significatives dans l'adoption de politiques tenant compte des questions de genre. L'analyse a permis de définir des stratégies visant à renforcer la prise en compte des questions de genre dans les allocations budgétaires, l'exécution du budget et les audits. ONU-Femmes a continué d'offrir une assistance technique ciblée en ce qui concerne la fourniture d'une analyse complète des questions de genre à toutes les étapes de la gestion des finances publiques, l'objectif étant de garantir l'efficacité des allocations budgétaires et des dépenses en faveur de l'égalité des genres.

31. Les normes de genre inéquitables continuent de freiner les progrès en matière de lutte contre le VIH/sida chez les femmes. Les données sur l'indicateur 3.3.1 relatif aux objectifs de développement durable montrent que 75 % des nouveaux cas d'infection à VIH chez les jeunes concernent des filles âgées de 10 à 19 ans (2022).

² Les données relatives aux dépenses présentées dans le présent rapport concernant les domaines d'action du Plan stratégique d'ONU-Femmes et l'efficacité et l'efficience organisationnelles sont préliminaires. Des données financières complètes et détaillées seront mises à disposition sur le portail de la transparence d'ONU-Femmes au plus tard un mois avant la session annuelle du Conseil d'administration, qui se tiendra en juin.

Pour inverser cette tendance, ONU-Femmes, en partenariat avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, a cherché à améliorer l'accès aux services en accordant son appui à des politiques, des institutions et des budgets tenant compte des questions de genre qui concernent la lutte contre le VIH.

B. Domaine 2 : autonomisation économique des femmes



**Dépenses totales
en 2022-2023 :
133 millions de dollars**

32. ONU-Femmes continue d'investir dans l'accélération des progrès en matière d'autonomisation économique des femmes en intensifiant l'action menée dans le domaine des soins, de la création d'emplois, de l'éradication de la pauvreté et de l'accès à la protection sociale. Il reste cependant difficile d'évaluer sérieusement les progrès accomplis en raison du manque persistant de données sur les indicateurs 5.4.1 et 1.3.1 relatifs aux objectifs de développement durable, qui portent respectivement sur le travail domestique non rémunéré et la couverture des systèmes de protection sociale. La collecte de données et les initiatives de recherche comme celle ayant permis la publication, en 2023, des prévisions d'ONU-Femmes concernant les budgets-temps sont importantes pour combler ces lacunes. La part des femmes dans l'emploi informel par rapport à l'emploi total (indicateur 8.3.1 relatif aux objectifs de développement durable) est passée de 54,84 % en 2022 à 55,45 % en 2023, tandis que celle des hommes est restée inchangée. On constate donc une persistance de la tendance qui a émergé après la pandémie de COVID-19 et qui a vu les femmes perdre leur emploi plus rapidement que les hommes et le retrouver plus lentement.

33. En 2023, ONU-Femmes a appuyé une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies visant à établir la Journée internationale des soins et de l'assistance ([A/RES/77/317](#)) ainsi qu'une résolution du Conseil des droits de l'homme ([54/6](#)) sur les soins en tant que droit. ONU-Femmes a mobilisé les entités du système des Nations Unies pour qu'elles participent à la transformation des systèmes de soins, un élément qu'elle considère comme essentiel à l'autonomisation économique des femmes, notamment en rejoignant l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui d'une transition juste. En tant que membre du comité directeur opérationnel du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, l'Entité a réussi à obtenir l'utilisation de marqueurs de genre dans la sélection des propositions.

34. Une évaluation institutionnelle sur l'autonomisation économique des femmes a révélé qu'ONU-Femmes avait contribué avec succès à l'alignement des normes, stratégies et règles mondiales relatives aux droits économiques des femmes et qu'elle avait activement travaillé à l'obtention d'un consensus et d'une voix commune dans les concertations menées sur le sujet dans le monde. La nouvelle stratégie d'ONU-Femmes en matière d'autonomisation économique des femmes s'appuiera sur les résultats de l'évaluation et orientera les travaux à venir.

C. Domaine 3 : élimination des violences faites aux femmes



**Dépenses totales
en 2022-2023 :
180 millions de dollars**

35. Selon les dernières estimations disponibles, qui datent de 2018, 13 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ayant déjà eu un partenaire avaient subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire ou d'un ancien partenaire au cours des 12 derniers mois (indicateur 5.2.1 relatif aux objectifs de développement durable). Ce chiffre est inférieur de 3 % à ce qu'il était il y a 20 ans, ce qui témoigne de la lenteur des progrès à une époque où les nouvelles technologies et les outils numériques ont exacerbé les formes existantes de violence à l'égard des femmes facilitée par les technologies et en ont engendré de nouvelles.

36. L'Initiative Spotlight, d'une durée de cinq ans, a pris fin en 2023. L'examen à mi-parcours de l'Initiative a confirmé qu'il s'agissait d'un modèle global, multipartite et fondé sur des données probantes pour éliminer les violences faites aux femmes. ONU-Femmes a veillé à la cohérence technique de plus de 70 % des programmes nationaux et régionaux mis en œuvre par l'Initiative et alloué plus de 86 millions de dollars à des organisations de la société civile dont la plupart étaient des organisations féministes ou des organisations dirigées par des femmes ou qui défendent les droits des femmes.

37. En tant que coresponsable de la Coalition d'action contre la violence fondée sur le genre créée dans le cadre de l'initiative Génération égalité, ONU-Femmes a créé une dynamique favorable. La vision commune et le dispositif d'application du principe de responsabilité qu'elle a proposés ont permis d'obtenir des contributions annoncées de plus de 5 milliards de dollars destinées aux programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre et de mettre en œuvre plus de 600 programmes.

38. Moins de 0,2 % de l'APD étant consacrée à la prévention, il est urgent de mobiliser des financements à long terme, des financements de base et des financements souples pour les organisations de défense des droits des femmes qui s'efforcent de prévenir et de combattre la violence à l'égard des femmes. Pour remédier à cette situation et renforcer le plaidoyer à l'échelle mondiale, compte tenu notamment du recul des droits des femmes, ONU-Femmes et l'Union européenne se sont engagées en 2023 à mettre en place le programme ACT, qui vise à mettre fin à la violence à l'égard des femmes en Amérique latine et en Afrique au moyen du plaidoyer, de la création de coalitions et de l'action féministe transformatrice (ACT, pour le sigle en anglais) et qui est doté d'un budget de 22 millions d'euros.

D. Domaine 4 : femmes et paix et sécurité, action humanitaire et réduction des risques de catastrophe



**Dépenses totales
en 2022-2023 :
217 millions de dollars**

39. Dans un contexte caractérisé par l'aggravation des conflits mondiaux et la multiplication des crises humanitaires, il est impératif de renforcer la participation des femmes à la paix, la sécurité, l'action humanitaire et la résilience. En 2023, ONU-Femmes a intensifié l'action qu'elle mène dans le monde en ce qui concerne les femmes et la paix et la sécurité. Elle a notamment cherché à promouvoir la participation des femmes aux mécanismes de rétablissement de la paix en **Colombie**, dans la **région des Grands Lacs**, au **Sahel**, en **Syrie** et au **Yémen**, entre autres. ONU-Femmes a également contribué à l'emploi de termes forts sur la participation politique des femmes afghanes dans la résolution [2721](#) du Conseil de sécurité, et à la détermination d'un objectif d'un tiers de femmes dans les processus de paix dirigés et codirigés par l'ONU.

40. Les données disponibles suggèrent cependant toujours que la participation des femmes à la prise de décisions dans certains processus clés de paix et de sécurité régresse. En collaboration avec des partenaires, ONU-Femmes cherche à inverser la tendance et intensifie les efforts qu'elle mène en matière de collecte de données, de plaidoyer et de mobilisation des ressources en faveur de la participation des femmes aux processus de paix.

41. Après deux années de plaidoyer collectif et à la suite de l'engagement qui a été pris d'élaborer un plan d'action pour l'égalité des genres en vue de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, ONU-Femmes, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont travaillé avec les États Membres et avec plus de 500 parties prenantes non étatiques à l'élaboration d'une feuille de route concrète sur la réduction des risques de catastrophe tenant compte des questions de genre. ONU-Femmes a aidé les femmes de 59 pays à renforcer leur résilience face aux catastrophes en collaborant avec des organismes publics et avec plus de 1 000 organisations de femmes.

42. En tant que membre le plus récent du CPI, ONU-Femmes a redoublé d'efforts à tous les niveaux en veillant à ce que les besoins des femmes et des filles touchées par les crises soient systématiquement pris en compte dans les processus décisionnels, notamment en **Haïti**, en **République démocratique du Congo**, au **Soudan** et en **Ukraine**.

43. En tant que coprésidente du Groupe de référence sur les questions de genre du CPI, ONU-Femmes a élaboré l'édition de 2023 du rapport du Comité sur le dispositif d'application du principe de responsabilité concernant les questions de genre, dans lequel sont mises en évidence les lacunes et les difficultés qui persistent dans la mise en œuvre des engagements politiques en matière de genre. En partenariat avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales internationales et des groupes locaux de femmes, ONU-Femmes a continué de chercher à combler ces lacunes. L'Entité a appuyé des interventions humanitaires dans 27 pays, notamment en dirigeant ou en codirigeant des groupes de travail sur l'égalité des genres dans l'action humanitaire.

Le triple mandat en action

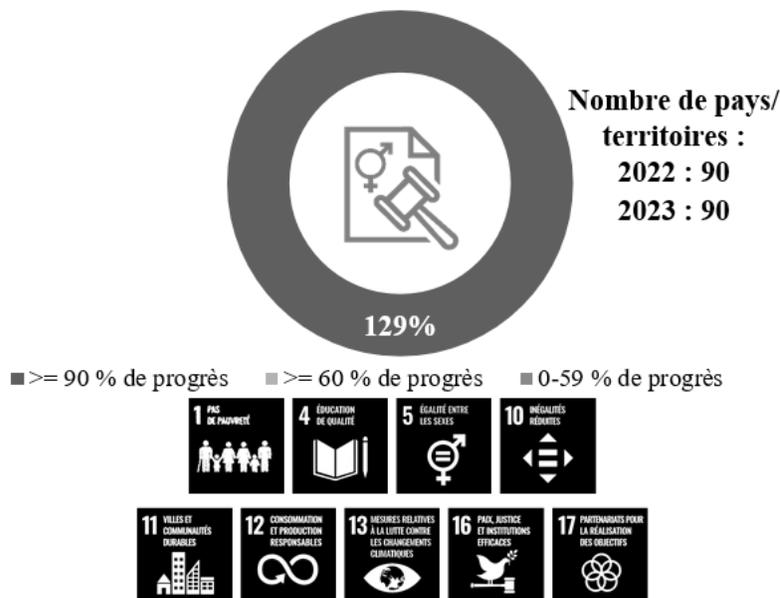
Tout au long de 2023, ONU-Femmes a continué de s'acquitter de son triple mandat (appui aux activités normatives, coordination à l'échelle du système des Nations Unies et activités opérationnelles) pour améliorer concrètement la situation des femmes et des filles. À la suite de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'Entité a travaillé avec des autorités nationales, des communautés et des partenaires locaux pour faire avancer, en 2022, l'Engagement de Buenos Aires sur les soins. Ensemble, ils ont réussi à obtenir un engagement politique sans précédent en faveur d'investissements dans les systèmes de soins un peu partout dans le monde. En **Équateur**, un dialogue national soutenu par ONU-Femmes a conduit, en avril 2023, à l'approbation de la loi nationale sur le droit à des soins humains, qui a établi un système national de soins et le droit aux soins. Une feuille de route a été élaborée en vue de l'application de la loi grâce au soutien d'ONU-Femmes, qui a fait équipe avec le Ministère de l'inclusion économique et sociale et les Ministères de la santé, de l'éducation, du travail et des affaires féminines. Dans le cadre de son mandat de coordination, ONU-Femmes a également fait des soins un élément central des travaux menés par un certain nombre de groupes de travail des équipes de pays des Nations Unies, notamment

en intégrant les systèmes locaux de soins communautaires et en utilisant des initiatives de formation et de travail rémunérés dans le cadre d'un programme de fonds d'affectation spéciale multipartenaires pour les populations migrantes.

III. Performance au regard des sept résultats systémiques

A. Résultat 1 : renforcement des cadres normatifs mondiaux, ainsi que des lois, politiques et institutions tenant compte des questions de genre

Figure 2
Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



44. En 2023, ONU-Femmes a continué de fournir un appui technique aux États Membres pour renforcer l'élaboration de normes et standards mondiaux ; le taux moyen de réalisation des produits était de 129 % pour 2022 et 2023 (contre 128 % en 2023). En 2023, l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme ont pris en compte les questions de genre dans 46 % et 79 % des résolutions adoptées, respectivement, et le Conseil de sécurité a introduit des éléments de langage sur les femmes, la paix et la sécurité dans 55 % de ses résolutions. Par rapport à 2022, on constate qu'en moyenne, ces chiffres ont légèrement diminué, ce qui s'explique par le recul continu observé en ce qui concerne l'égalité des genres et la proportion relativement plus élevée de résolutions procédurales adoptées en 2023 par le Conseil de sécurité.

45. Aux niveaux national et local, ONU-Femmes a contribué à l'intégration dans les lois, les politiques, les stratégies, les plans d'action et les institutions de normes et de principes en matière d'égalité des genres. En 2023, 91 lois ont été adoptées, révisées ou abrogées pour faire progresser l'égalité (157 en 2022). À **Bahreïn**, une loi permettant aux violeurs qui épousent leur victime d'éviter les poursuites a été abrogée. Les efforts visant à promouvoir la représentation équilibrée des genres dans les mécanismes de prise de décisions se sont poursuivis. En **Colombie**, la nouvelle

loi relative au plan national de développement promeut la parité dans le leadership politique et économique, y compris dans la mise en œuvre de l'accord de paix du pays. En **Sierra Leone**, la mise en œuvre de cadres juridiques importants sur l'égalité des genres a permis d'accroître la représentation des femmes à tous les niveaux. En 2023, 30,4 % des parlementaires, 34 % des membres des conseils locaux et 31,3 % des ministres étaient des femmes. En **République de Moldova**, une loi sur la création de la toute première Agence nationale de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a été approuvée.

46. ONU-Femmes a appuyé l'adoption, aux niveaux national et local, de 141 politiques, stratégies et plans d'action multisectoriels axés sur l'égalité des genres, un nombre semblable à celui qui avait été rapporté en 2022. Dans son douzième plan national de développement, la **Türkiye** a fait figurer pour la première fois des mesures temporaires spéciales visant à accroître la participation et la représentation des femmes dans tous les espaces décisionnels de la vie publique et privée. Six plans d'action nationaux supplémentaires sur les femmes, la paix et la sécurité, assortis de cadres de suivi, ont été adoptés. À **Sri Lanka**, l'adoption du premier plan d'action national sur les femmes, la paix et la sécurité marque un progrès significatif dans la prise en compte des questions de genre dans la résolution des conflits et des crises et renforce le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits.

47. Ces résultats ont été obtenus grâce aux partenariats établis dans de multiples secteurs et à diverses stratégies, notamment le renforcement des capacités et l'organisation de 866 dialogues multipartites qui ont favorisé la collaboration des gouvernements avec la société civile, notamment par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Près de 2 000 institutions porteuses de devoirs et détentrices de droits ont renforcé leurs capacités à promouvoir une législation tenant compte des questions de genre et à proposer des changements en ce sens.

48. Trente organismes publics (26 en 2022) chargés de coordonner la lutte contre le VIH à l'échelle nationale ont renforcé leur expertise en matière de genre et obtenu les connaissances et les outils nécessaires pour intégrer l'égalité des genres dans les stratégies nationales de lutte contre le VIH, ce qui témoigne de l'importance accrue accordée à la lutte contre les inégalités. Au **Burundi**, le nouveau plan stratégique national de lutte contre le VIH pour la période 2023-2027 érige en priorité les mesures visant à mettre fin à la discrimination fondée sur le genre et à la violence à l'égard des femmes. Un appui a continué d'être fourni pour que le principe de responsabilité soit mieux respecté en ce qui concerne les engagements pris au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. ONU-Femmes a aidé 17 équipes de pays des Nations Unies (100 % de tous les pays ayant présenté un rapport) à soumettre des rapports au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

49. L'examen à mi-parcours a montré de nouveau qu'il était indispensable d'utiliser des données solides (dont celles issues du suivi que fait ONU-Femmes de la réalisation des objectifs de développement durable) et de promouvoir un environnement favorable à l'égalité des genres pour accélérer la mise en place de cadres normatifs, de politiques, de lois et d'institutions tenant compte des questions de genre. À l'avenir, ONU-Femmes affinera la portée des indicateurs et ajustera les étapes et les objectifs en fonction des besoins.

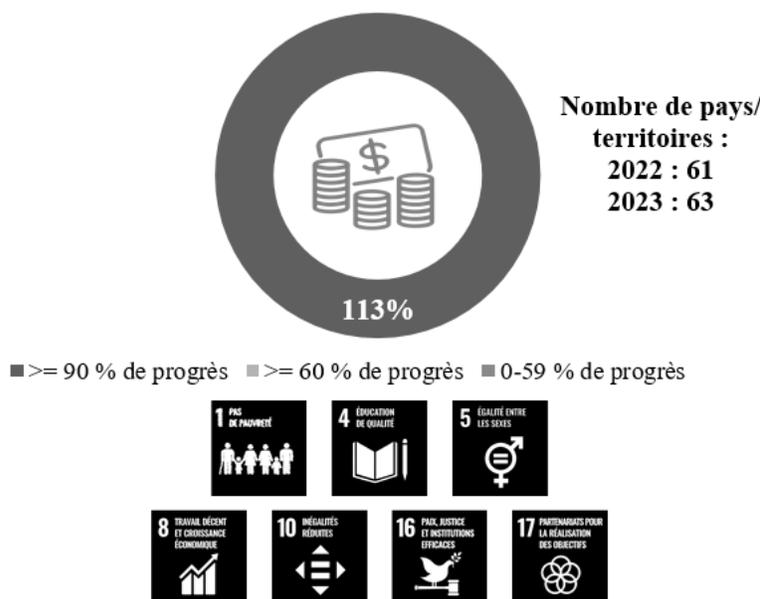
Innovation et technologie

Les conclusions concertées de la soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme sur l'innovation, l'évolution technologique et l'éducation à l'ère du numérique ont permis d'étoffer le cadre normatif mondial en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles. Les conclusions reprennent 97 % des recommandations faites dans le rapport du Secrétaire général, élaboré par ONU-Femmes, qui ont alimenté les délibérations. En outre, l'année d'action lancée par la Coalition d'action sur les technologies et l'innovation créée dans le cadre de l'initiative Génération égalité, qui visait à faire figurer l'égalité des genres au cœur du pacte numérique mondial, a abouti à la publication d'une déclaration commune et d'un appel à l'action qui ont été approuvés par 10 États Membres et plus de 100 organisations et militants œuvrant à la défense des droits des femmes.

B. Résultat 2 : financement de la promotion de l'égalité des genres

Figure 3

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



50. Au cours des deux dernières années, ONU-Femmes a aidé 63 États Membres à accroître les ressources publiques et privées qu'ils consacrent aux politiques et programmes visant à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ; le taux de réalisation moyen pour 2022 et 2023 s'élève à 113 % (105 % en 2023).

51. Les cadres de financement nationaux fournissent un plan structuré qui permet de faire correspondre les ressources et les objectifs stratégiques en matière d'égalité femmes-hommes. En 2023, ONU-Femmes a aidé huit pays supplémentaires (sept en 2022) à intégrer la question de l'égalité des genres dans ces cadres. À la **Grenade**, des instructions sur la prise en compte des questions de genre dans les objectifs stratégiques et les mesures des résultats concernant l'établissement des budgets

figuraient dans le cadre budgétaire pour 2024. Les 28 ministères et départements ont ainsi pu déterminer les montants à prévoir pour répondre aux priorités sectorielles en matière d'égalité des genres. ONU-Femmes a continué d'agir pour convaincre les pays d'augmenter le budget qu'ils consacrent à l'action en faveur de l'égalité des genres en renforçant les méthodes et les approches qu'elle emploie. Au **Maroc**, une nouvelle méthode globale permettant de suivre les allocations budgétaires en faveur de l'égalité des genres a été mise à l'essai au Ministère de l'éducation et de la jeunesse, et il est prévu de l'étendre à d'autres secteurs en 2024. En 2023, ONU-Femmes a renforcé les capacités de 236 institutions partenaires afin qu'elles puissent intégrer l'égalité des genres dans les lois, politiques et normes fiscales. Au **Timor-Leste**, les mesures de renforcement des capacités ont eu pour conséquence directe de permettre aux organisations de la société civile de défendre avec succès la sécurité des femmes. Les audits communautaires qu'elles ont menés ont ainsi incité le Ministère des travaux publics à allouer des budgets à l'amélioration de la sécurité des femmes dans les espaces publics dans les plans annuels pour 2023 et 2024.

52. ONU-Femmes a aidé des partenaires gouvernementaux à réaliser 23 évaluations portant sur le financement de l'action menée en faveur de l'égalité des genres, ce qui a permis d'évaluer le coût du fossé entre les genres dans les budgets et de formuler des recommandations sur l'amélioration des services publics. En **Türkiye**, les analyses réalisées dans quatre municipalités concernant la prise en compte des questions de genre dans le processus budgétaire ont permis d'évaluer les services destinés aux jeunes, les services offerts dans le domaine du sport et les services de transport, et de formuler des recommandations sur la manière d'améliorer la prestation de services tenant compte des questions de genre. Au **Népal**, ONU-Femmes s'est associée à la Commission nationale de planification et à l'Institut d'études intégrées sur le développement pour analyser la couverture des soins et procéder à des évaluations des coûts dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Les résultats ont été présentés dans le cadre de dialogues interministériels, l'objectif étant de débloquent davantage d'investissements budgétaires dans les infrastructures et les systèmes de soins.

53. ONU-Femmes a continué d'obtenir de bons résultats pour ce qui est de renforcer les capacités des partenaires nationaux à appliquer des outils de budgétisation tenant compte des questions de genre. Elle est venue en aide à 646 institutions étatiques et non étatiques en 2023. En **Jordanie**, ONU-Femmes a contribué à l'élaboration d'une nouvelle méthode d'étiquetage budgétaire qui a permis un suivi plus efficace des fonds alloués aux politiques et programmes tenant compte des questions de genre. Au **Zimbabwe**, avec le soutien d'ONU-Femmes, 31 des 39 ministères, départements et organismes publics (79 %) ont préparé des exposés budgétaires tenant compte de la question de genre en vue de leur inclusion dans l'énoncé budgétaire sur le genre pour 2024, un outil essentiel utilisé par le pays pour aligner les allocations budgétaires sur les priorités en matière d'égalité femmes-hommes.

54. En 2023, ONU-Femmes a appuyé l'adoption de 17 mécanismes de financement nouveaux et novateurs pour renforcer les marchés de capitaux et accroître le financement de la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes. Depuis 2022, 68 outils de ce type ont été introduits, dont la classification de durabilité établie par le **Mexique**. Premier outil de ce type dans le monde, la classification définit l'égalité des genres comme un objectif prioritaire, ce qui permet de garantir que des fonds publics sont investis dans des mesures visant à combler les disparités entre les sexes.

55. Le Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU a alloué 47,35 % de ses ressources à la promotion de l'égalité des genres, contre 46,75 % en 2022. La façon dont il applique le Marqueur pour l'égalité des genres et en assure le suivi avec l'appui

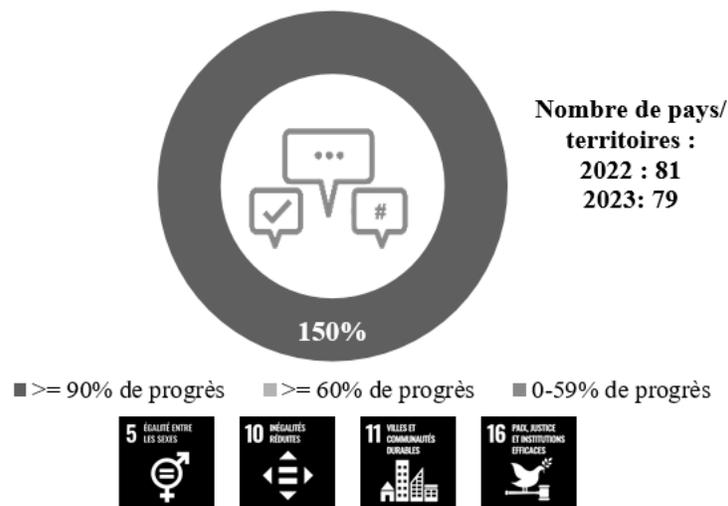
d'ONU-Femmes est une source d'inspiration pour les autres fonds du même type qui existent au sein du système des Nations Unies.

56. L'examen à mi-parcours a montré que les travaux réalisés au titre du résultat 2 s'étaient progressivement intensifiés et que cela avait rendu possibles de nouvelles réalisations systémiques et multithématiques en matière de budgétisation tenant compte des questions de genre. L'élargissement des connaissances, des produits et des capacités des institutions partenaires a contribué à ces résultats. À l'avenir, ONU-Femmes reverra à la hausse ses ambitions concernant le renforcement des capacités des parties prenantes et l'appui technique ciblé pour renforcer l'intégration du genre dans les cadres et systèmes de financement.

C. Résultat 3 : normes sociales positives, dont la participation des hommes et des garçons

Figure 4

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



57. Au cours de la deuxième année de mise en œuvre du Plan stratégique, ONU-Femmes a continué de consolider le cadre qui y est associé de façon à faire progresser les normes sociales positives. Elle s'est associée à des spécialistes des questions féministes, y compris en provenance des pays du Sud, pour faire avancer sept initiatives de recherche qui ont permis d'élargir les preuves disponibles sur l'évolution des normes sociales en faveur de l'égalité des genres. Ces recherches ainsi que les recommandations issues d'une réunion d'un groupe mondial de spécialistes, les examens internes en cours et l'évaluation des travaux réalisés par l'organisation sur les normes sociales contribuent à la mise en œuvre par ONU-Femmes et ses partenaires d'une approche institutionnelle plus cohérente des normes sociales, une approche intersectionnelle, féministe et fondée sur des preuves. S'appuyant sur les enseignements tirés, ONU-Femmes utilisera l'examen à mi-parcours pour consolider et réviser les indicateurs relatifs à ce domaine.

58. Dans le cadre des travaux réalisés au niveau national et régional en 2023, ONU-Femmes a collaboré avec un éventail diversifié de partenaires à l'appui de 262 programmes liés à l'évolution des normes sociales au niveau des communautés ou de l'organisation, y compris par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Dans les **États arabes**, le programme régional intitulé « Men, Women and Gender Equality » a touché 150 102 personnes et permis de réduire les attitudes

discriminatoires dans des communautés d'**Égypte**, de l'**État de Palestine**, du **Liban** et du **Maroc**. Au **Népal**, dans le cadre du projet quinquennal « Storytelling Initiative », mené par des femmes et des organisations féministes locales, 40 groupes d'entraide issus de 35 circonscriptions (*wards*) ont remis en question les normes discriminatoires fondées sur le genre et affaibli le soutien qu'apporte la communauté à la pratique préjudiciable qui consiste à isoler les femmes pendant leurs menstruations.

59. Vu le déséquilibre généralisé des pouvoirs qui existe dans les espaces de prise de décisions, ONU-Femmes collabore avec des dirigeants et des chefs de famille masculins pour mieux faire respecter le principe de responsabilité dans la promotion de normes sociales positives. L'Entité a fait appel à des chefs traditionnels et à des chefs religieux informés et influents pour plaider en faveur de l'égalité des genres et dénoncer les pratiques et les normes discriminatoires préjudiciables. Un projet conjoint mené en partenariat avec le PNUD, le FNUAP, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) dans le cadre de l'Initiative Spotlight a permis d'obtenir que des chefs coutumiers au **Libéria** adoptent une interdiction totale des mutilations génitales féminines. Ce succès montre que l'action collective et la mobilisation de la population peuvent donner lieu à des changements positifs. En **République démocratique du Congo**, des dirigeants et des leaders religieux ont signé quatre documents dans lesquels ils s'engagent à lutter contre les pratiques discriminatoires préjudiciables, et 90 clubs de masculinité positive ont été créés. Aux **Fidji**, l'appui apporté à des organisations d'inspiration religieuse dans trois communautés s'agissant de remettre en question les rôles traditionnels des hommes et des femmes au sein de la famille a permis de faire passer de 63 % à 96,3 % la proportion d'hommes qui participent au partage des responsabilités domestiques.

60. ONU-Femmes a établi des partenariats avec des écoles et des universités, garantissant de ce fait l'engagement des jeunes générations dans la transformation des rôles sociaux et des rôles de genre négatifs. Au **Bangladesh**, cinq écoles secondaires ont mené des activités ludiques pour lutter contre les stéréotypes liés au genre. Au **Mexique**, plus de 700 étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants et entraîneuses et entraîneurs sportifs ont participé au projet Safe Campus, qui vise à prévenir la violence à l'égard des femmes. Au **Kenya**, 23 universités (contre 3 en 2019) ont adopté des politiques et des pratiques visant à lutter contre le harcèlement sexuel des étudiantes par le personnel.

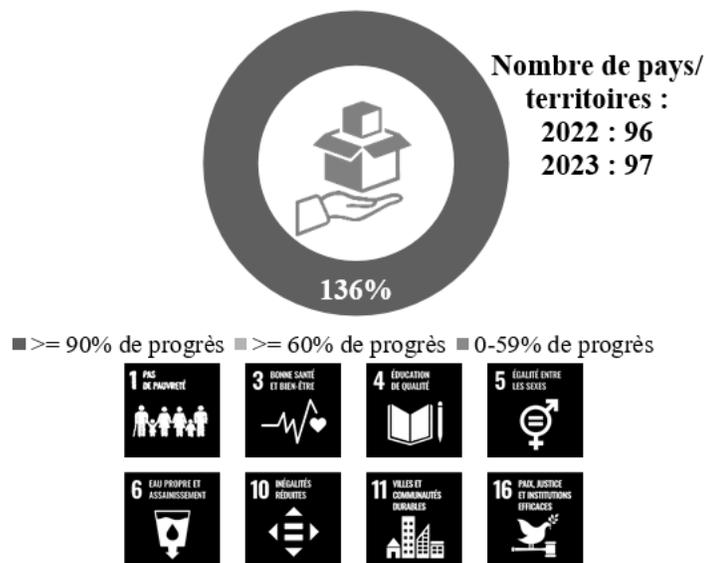
61. En **Amérique latine**, ONU-Femmes s'est associée au Comité international olympique (CIO) dans le cadre d'une initiative de connaissance interrégionale visant à faire progresser l'égalité des genres dans et par la politique et la pratique sportives et à accélérer les progrès s'agissant des dimensions de genre des objectifs de développement durable. Dans la région du **Pacifique**, le programme « Get into Rugby PLUS », qui promeut l'égalité des genres et la non-violence au moyen du rugby et de l'apprentissage des compétences de la vie courante, a remporté un prestigieux prix, le Leaders Sports Award. ONU-Femmes investira également dans l'élargissement de partenariats avec des acteurs de l'écosystème sportif, dont le CIO, la Fédération internationale de football association et la World Rugby Union.

62. Depuis le début de la mise en œuvre du Plan stratégique, 15 pays supplémentaires ont adopté des stratégies globales, coordonnées, multisectorielles et fondées sur des données probantes en matière de prévention de la violence. Au **Zimbabwe**, ONU-Femmes a contribué à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la violence fondée sur le genre et à la concrétisation du pacte politique de haut niveau sur l'élimination de la violence de genre et des pratiques néfastes, qui est lié à l'Initiative Spotlight.

D. Résultat 4 : accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources

Figure 5

Progress par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



63. L'insuffisance des investissements publics dans les services essentiels et les infrastructures de soins continue d'entraver la capacité des femmes à participer pleinement à l'économie, à vivre à l'abri de la violence et à accéder à la justice et à la protection sociale. En 2023, ONU-Femmes a encore accéléré les efforts pour que les femmes aient un accès équitable aux services, aux biens et aux ressources.

64. Les droits à la terre et aux autres ressources productives sont essentiels pour garantir les moyens de subsistance et le bien-être des femmes. Les indicateurs 5.a.1a) et b) relatifs aux objectifs de développement durable révèlent l'existence d'inégalités en ce qui concerne la propriété des terres agricoles et l'insécurité des droits fonciers liés à ces terres. Selon les plus récentes données disponibles, la proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles s'élève en moyenne à 35,6 % pour les 40 pays qui communiquent des informations sur cet indicateur ; un écart de 20 % persiste entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la proportion de la population agricole jouissant de droits garantis sur les terres agricoles. Les disparités de genre en matière de droits fonciers témoignent des inégalités structurelles généralisées auxquelles les femmes se heurtent, qui se reflètent également dans leur accès aux biens et aux services.

65. Tout au long de 2023, ONU-Femmes a accéléré l'accès équitable des femmes aux services, aux biens et aux ressources en appuyant les politiques nationales, les plateformes et les capacités institutionnelles ainsi que les services conçus pour aider les femmes. En 2023, l'Entité a collaboré avec 37 pays (l'objectif fixé était de 30 pays) à la mise en œuvre de systèmes, de stratégies et de programmes multisectoriels visant à faire progresser l'égalité dans l'accès et l'utilisation des services, des biens et des ressources, y compris les prestations de protection sociale. Avec l'appui d'ONU-Femmes, le Président du **Nigeria** a approuvé une première politique relative à l'autonomisation économique des femmes. Celle-ci prévoyait la création d'un conseil consultatif de haut niveau dont le secrétariat est assuré par ONU-Femmes, et recensait la passation de marchés tenant compte des questions de genre comme un accélérateur clé de l'autonomisation économique des femmes.

66. En contribuant à garantir que les biens, les ressources et les services offerts répondent aux besoins des femmes, ONU-Femmes est venue en aide à 2 501 institutions réparties dans 58 pays (dépassant ainsi l'objectif fixé). Elle les a dotées d'outils pratiques permettant par exemple de renforcer les capacités des gouvernements et d'aider les entreprises à s'approvisionner davantage auprès d'entreprises féminines. En **Chine**, ONU-Femmes a collaboré avec des fonctionnaires et des professionnels locaux pour appuyer des femmes rurales œuvrant dans l'agrobusiness, ce qui a permis de créer et de faire croître 43 start-ups dirigées par des femmes.

67. En 2023, ONU-Femmes est intervenue dans 29 pays pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de lignes directrices, de protocoles et de directives générales afin de renforcer les services essentiels destinés aux survivantes de violences. En **Bosnie-Herzégovine**, 10 cantons et 29 municipalités ont adopté des protocoles sur la coopération entre les prestataires de services et élaboré des plans d'action locaux pour améliorer la prestation de services, conformément aux normes internationales. Trente-quatre pays ont déclaré avoir constaté une augmentation du nombre de femmes qui ont eu accès à des services après avoir subi des violences ou des discriminations.

68. ONU-Femmes a mis en œuvre de nouvelles initiatives multipartites pour prévenir et combattre la violence sexuelle dans 32 pays (dépassant ainsi l'objectif fixé). Tous les pays ont mis l'accent sur le harcèlement sexuel ; 21 pays ont adapté leur approche aux environnements urbains, 3 aux environnements touchés par un conflit et 4 aux milieux de travail. L'Entité a continué d'offrir une assistance psychosociale et l'accès à d'autres services de lutte contre la violence fondée sur le genre, des formations sur le leadership, l'autonomisation et les moyens de subsistance, et des transferts en espèces dans des contextes humanitaires. En 2023, ONU-Femmes a aidé 56 253 personnes, dont la majorité étaient des femmes, à obtenir une aide juridique et d'autres services de justice (dépassant ainsi l'objectif fixé).

69. Pour presque tous les indicateurs relatifs au résultat 4, les objectifs fixés ont été atteints ou dépassés, le taux de réalisation moyen s'élevant à 136 % pour 2022 et 2023 (137 % en 2023). S'appuyant sur les conclusions de l'examen à mi-parcours, ONU-Femmes continuera d'intégrer des initiatives visant à mettre fin à la violence contre les femmes et à renforcer leur autonomisation économique. Elle s'adaptera en outre aux nouveaux domaines d'action prioritaires au moment de mettre en œuvre sa prochaine stratégie visant à éliminer la violence contre les femmes et les filles dans le contexte de l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix.

Changements climatiques

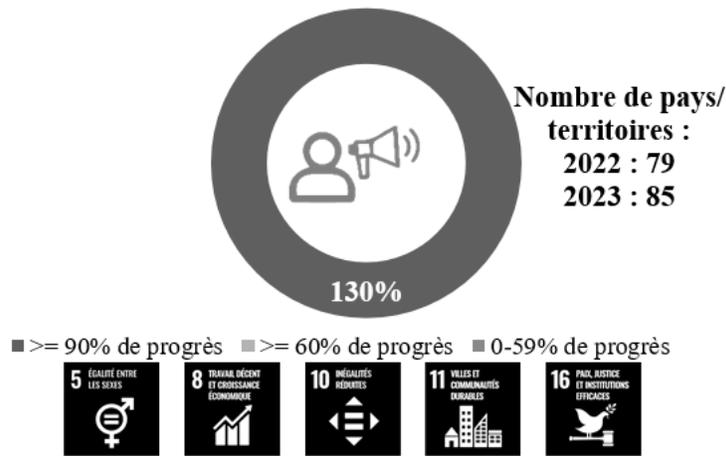
À la vingt-huitième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ONU-Femmes a abordé des enjeux clés, renforcé les partenariats et élargi les connaissances. L'Entité a aussi joué un rôle crucial s'agissant d'intégrer les priorités en matière d'égalité des genres dans plusieurs textes issus de la Conférence. Elle a notamment fourni des orientations techniques, engagé des échanges directs avec la présidence de la vingt-huitième Conférence, appuyé les parties et organisé des manifestations parallèles. Dans le domaine du financement de l'action climatique, une décision relative au Fonds pour l'adaptation prévoit des mesures tenant compte des questions de genre. Le programme de travail sur la transition juste dont il a été convenu dans le Consensus des Émirats arabes unis intègre dans une perspective intersectionnelle les droits humains, l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Par l'intermédiaire de la coalition sur

l'action féministe pour la justice climatique, créée dans le cadre de l'initiative Génération égalité, ONU-Femmes a réuni près d'une centaine d'organisations multipartites et publié un rapport intitulé *Feminist Climate Justice: A framework for action*.

E. Résultat 5 : moyens d'expression et d'action et leadership des femmes

Figure 6

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



70. À une époque où les conflits, les crises humanitaires et la détresse économique s'aggravent et où les droits des femmes connaissent un recul, les travaux réalisés par ONU-Femmes au titre de ce résultat sont plus importants que jamais. En **Afghanistan**, en **Haïti**, au **Myanmar** et en **Ukraine**, entre autres, ONU-Femmes a continué d'apporter un soutien indéfectible aux femmes et aux filles dans des contextes particulièrement difficiles. Elle a considérablement approfondi ses liens avec la société civile par rapport à l'année précédente. Pour ce résultat, le taux de réalisation moyen pour 2022 et 2023 s'élève à 130 % (134 % en 2023).

71. Les défenseuses des droits humains, les femmes journalistes, les artisanes de la paix et les femmes qui occupent ou briguent une charge publique ont continué de se heurter à des niveaux élevés de violence, tant en personne qu'en ligne. Les personnes qui collaborent avec l'ONU ne sont pas les seules touchées, loin de là, mais, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 140 faits de représailles et d'intimidation liés à la coopération avec l'Organisation, touchant au moins 108 femmes et filles, sont survenus entre mai 2022 et avril 2023. Pour lutter contre la violence à l'égard des femmes en politique, ONU-Femmes a mené des activités de sensibilisation coordonnées et mis en place une programmation conjointe dans plus de 18 pays afin d'appuyer 43 nouvelles initiatives portant notamment sur des réformes juridiques et l'élaboration de politiques et de protocoles consacrés à la question. ONU-Femmes continue de militer activement en faveur de la santé sexuelle et procréative et des droits en matière de procréation, au moyen notamment de partenariats multipartites établis au sein de la coalition d'action créée dans le cadre de l'initiative Génération égalité pour faire progresser l'indicateur 5.6.1 relatif aux objectifs de développement durable (pour l'instant, seulement 56 % des femmes âgées de 15 à 49 ans peuvent disposer librement de leur corps).

72. ONU-Femmes a continué d'honorer l'engagement indéfectible qu'elle a pris d'accroître le financement de qualité, flexible et régulier alloué aux organisations de la société civile. En 2023, l'Entité a versé plus de 50 millions de dollars à des groupes qui œuvrent à la promotion des droits des femmes, des jeunes et des adolescentes. Ce montant comprend 37,9 millions de dollars provenant du Fonds pour les femmes, la paix et l'aide humanitaire qui ont servi à appuyer les organisations locales de femmes dans les situations de crise et de conflit. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies consacre plus de 80 % de son portefeuille aux femmes handicapées, aux femmes et aux filles réfugiées, ainsi qu'aux femmes lesbiennes, bisexuelles et transgenres qui vivent dans des situations de crise ou dans des conditions normales.

73. En 2023, avec l'appui d'ONU-Femmes, plus de 125 000 femmes et filles (soit 45 % de plus qu'en 2022), y compris des femmes qui vivent avec le VIH ou qui sont touchées par celui-ci, ont renforcé leur capacité à participer à la vie publique et à exercer des fonctions de direction dans divers domaines, de l'éducation aux droits humains en passant par la participation politique. L'Entité a permis à près de 6 000 organisations de la société civile et organisations de défense des droits des femmes réparties dans 48 pays de développer leurs capacités techniques afin de pouvoir influencer les lois et les politiques, l'action humanitaire et la consolidation de la paix.

74. Au niveau mondial, ONU-Femmes a apporté son appui à près de 5 000 dialogues et plateformes (soit 40 % de plus qu'en 2022), offrant ainsi aux organisations de la société civile la possibilité de participer activement à l'action, notamment en **Afghanistan**, au **Burundi**, aux **Fidji**, en **Thaïlande** et au **Yémen**. L'Entité leur a permis de contribuer directement aux dialogues internationaux de haut niveau, notamment la Commission de la condition de la femme, le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix. Après avoir assisté à des sessions de renforcement des capacités axées sur les jeunes, plus de 100 jeunes leaders ont contribué aux débats d'orientation qui se sont tenus à la soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme ainsi qu'au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social. Ces événements ont permis aux jeunes féministes de créer des liens, d'apprendre les unes des autres et d'élaborer conjointement des stratégies.

75. Dans les contextes humanitaires, ONU-Femmes a continué de permettre aux femmes locales de prendre des décisions en matière de planification et d'accès au financement. En 2023, l'Entité a assuré une coordination systématique visant à faire entendre davantage les voix des organisations de femmes, l'objectif étant d'éclairer la prise de décisions humanitaires. Plus de 600 organisations locales de femmes réparties dans neuf pays étaient concernées.

76. Au niveau mondial, plus de 4 500 plateformes, dialogues ou mécanismes ont été créés et maintenus en vue de permettre aux personnes qui militent en faveur de l'égalité des genres et aux organisations de la société civile de participer activement et en toute sécurité aux efforts déployés en ce sens. Certains l'ont été dans des contextes humanitaires, notamment en **Afghanistan**, où ONU-Femmes, qui assure le secrétariat du groupe consultatif des femmes afghanes auprès de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, a contribué à rendre plus visible la problématique de l'égalité des genres et à faire en sorte qu'une place lui soit faite dans les débats humanitaires. En partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ONU-Femmes a mené des consultations en personne et en ligne auprès de centaines de femmes dans 33 des 34 provinces afghanes.

77. La voix et la capacité d'agir des femmes et des filles ainsi que leur leadership dans le processus de prise de décisions restent des éléments clés du travail que mène ONU-Femmes dans toutes les régions. L'Entité intensifiera ses efforts pour assurer la

participation véritable des organisations de la société civile et de défense des droits des femmes aux préparatifs du Sommet de l'avenir, du trentième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du vingt-cinquième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.

Ne laisser personne de côté

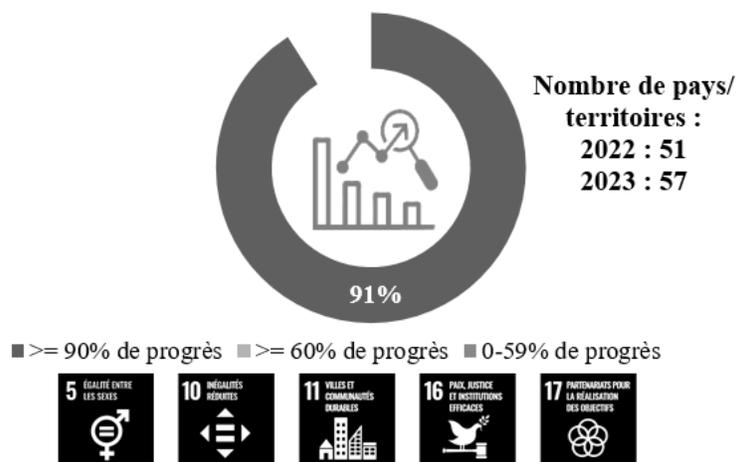
Ne laisser personne de côté est un principe clé qui figure en bonne place dans le Plan stratégique d'ONU-Femmes. Il recoupe l'ensemble des domaines liés aux résultats systémiques et s'inscrit dans les principes de droits humains que sont l'égalité, la participation et la non-discrimination.

- Plus de 65 bureaux d'ONU-Femmes ont mis en œuvre des initiatives nationales et locales visant à donner davantage de moyens aux femmes et aux filles handicapées. Ils ont notamment fourni des orientations normatives, des conseils pratiques intégrés, un soutien opérationnel et une aide en matière de renforcement des capacités. Dans l'**État de Palestine**, le manuel relatif aux conférences de cas a été révisé et des conseils concernant la prestation de services aux femmes handicapées victimes de violences y ont été intégrés.
- ONU-Femmes a encouragé des femmes vivant avec le VIH à exercer des responsabilités et à s'autonomiser dans 34 pays (12 en 2022) en proposant une formation sur le plaidoyer et en élargissant l'accès aux espaces de prise de décisions et aux possibilités d'autonomisation économique. En **Afrique du Sud**, en **Éthiopie**, en **Indonésie** et au **Nigeria**, l'appui apporté par ONU-Femmes au renforcement des capacités institutionnelles des réseaux de femmes vivant avec le VIH s'est traduit par une meilleure prise en compte des questions de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de lutte contre le VIH.
- Dans la région de Gran Chaco, en **Argentine**, 2 504 femmes autochtones et créoles appartenant à 58 associations et à plus de 10 secteurs de production ont acquis des compétences numériques qui leur servent dans la gestion de leurs entreprises.
- ONU-Femmes a participé à plusieurs initiatives interinstitutions, comme la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, dans le cadre de laquelle elle a travaillé, entre autres, avec des jeunes handicapés ; des jeunes autochtones ; des jeunes personnes noires, d'ascendance africaine et de couleur ; des jeunes migrants ou réfugiés ; des jeunes femmes vivant avec le VIH et des jeunes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes ou queers (LGBTIQ+)
- ONU-Femmes a continué de participer activement au Réseau des Nations Unies sur la discrimination raciale et la protection des minorités en appuyant une déclaration interinstitutions sur le droit des filles handicapées de vivre à l'abri de la violence.

F. Résultat 6 : production, analyse et utilisation de statistiques genrées, de données ventilées par sexe et de connaissances

Figure 7

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



78. Malgré les progrès réalisés au cours des dernières années, des obstacles importants continuent d'entraver la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe et de statistiques genrées actualisées et fiables. Depuis 2018, ONU-Femmes a investi près de 70 millions de dollars dans la mise en œuvre d'initiatives nationales, régionales et mondiales visant à améliorer la prise en compte des questions de genre dans les systèmes statistiques. Ces initiatives concernent notamment le financement de la collecte de données critiques, l'intégration de statistiques genrées dans les stratégies et plans nationaux et le suivi des dimensions des objectifs de développement durable liées au genre.

79. En 2023, ONU-Femmes a contribué à l'intégration de statistiques genrées dans 19 plans nationaux (45 depuis 2022) et établi 63 mécanismes de coordination (46 en 2022) visant à améliorer la production et l'utilisation de ce type de statistiques. Soixante-seize initiatives de collecte de statistiques genrées et de données ventilées par sexe ont bénéficié d'un appui, dont 21 enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national, ce qui a contribué à accroître la disponibilité des données nécessaires au suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable associés aux questions de genre (de 26 % en 2016 à 52 % en 2023). Les données ont été utilisées dans plus de 40 pays en 2023 ; elles ont notamment servi à influencer l'élaboration de 15 politiques portant sur des sujets comme le travail domestique, l'élimination des violences faites aux femmes et les amendements constitutionnels. En **Mongolie**, les données sur la représentation des femmes au Parlement ont été utilisées pour modifier la loi relative aux élections parlementaires de façon à faire passer le quota de femmes de 20 % à 30 %. Au **Sénégal**, ONU-Femmes a appuyé la tenue de la toute première enquête sur les budgets-temps et le compte satellite des ménages, qui a eu pour effet d'inciter le Ministère de l'économie à adopter des mesures pour s'attaquer à la question des soins et des travaux ménagers non rémunérés assumés par les femmes. En **Géorgie**, les données issues de l'enquête sur les budgets-temps ont servi à évaluer les incidences pour les hommes et les femmes de la loi relative à la fonction publique et d'ensuite formuler des recommandations sur l'adoption de politiques d'emploi tenant compte des questions de genre pour les fonctionnaires.

80. ONU-Femmes a continué de mettre l'accent sur l'analyse des statistiques genrées en adoptant une approche intersectionnelle. Dans la région de l'**Afrique de l'Est et de l'Afrique australe**, l'Entité a collaboré avec le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap à l'élaboration et à la mise à l'essai d'un module d'enquête sur la santé mentale et le handicap, qui pourrait être utilisé plus largement à l'avenir. En tant que coorganisatrice de la nouvelle Initiative de collaboration sur les données citoyennes, ONU-Femmes agit comme fer de lance des efforts internationaux qui sont faits pour remédier au manque cruel de données sur les groupes moins visibles et pour renforcer la participation des citoyennes et des citoyens à la production de données probantes et à la prise de décisions par les pouvoirs publics.

81. Il est indiqué dans l'édition 2023 du rapport phare intitulé *Gros plan sur l'égalité des sexes*, produit par ONU-Femmes et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, qu'il est essentiel d'allouer davantage de fonds à l'égalité des genres et qu'un montant supplémentaire d'environ 360 milliards de dollars devra être investi dans 48 économies en développement. Les liens de collaboration qu'a entretenus ONU-Femmes avec le Département au cours des cinq dernières années ont permis d'améliorer le suivi de la prise en compte des questions de genre dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne la nécessité de consacrer des ressources aux interventions en faveur de l'égalité femmes-hommes.

82. En réponse à la montée des violences à l'égard des femmes facilitées par les technologies, qu'il s'agisse de formes existantes ou nouvelles, ONU-Femmes a piloté, en partenariat avec le FNUAP, l'Organisation mondiale de la Santé et des organismes nationaux de statistiques, les efforts mondiaux visant à mettre au point des méthodes normalisées pour mesurer le phénomène.

83. ONU-Femmes et le PNUD ont publié un rapport intitulé « The Paths to Equal » (Les chemins vers l'égalité), qui met en lumière les défis mondiaux auxquels se heurtent les femmes et qui contient une feuille de route dans laquelle figurent des interventions ciblées et des réformes d'orientation. Le rapport présente deux nouveaux indices qui permettent d'évaluer de manière globale les progrès réalisés au niveau national en matière d'égalité des genres : l'indice d'autonomisation des femmes et l'indice mondial de parité des sexes.

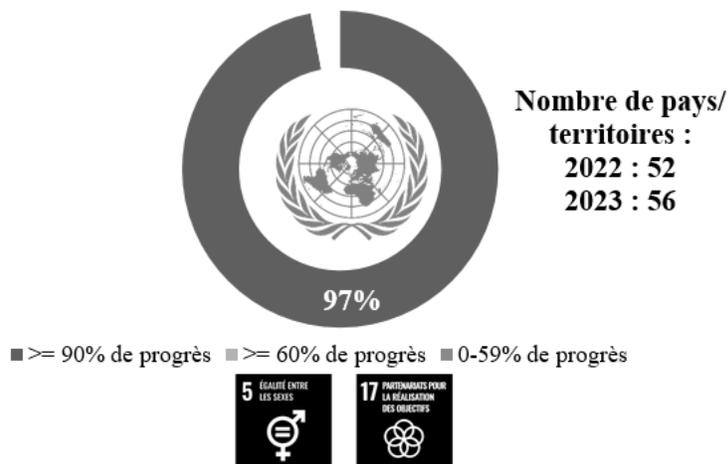
84. ONU-Femmes s'est associée à ONU-Eau pour établir un rapport sur l'objectif de développement durable n° 6, intitulé *From commodity to common good: A feminist agenda to tackle the world's water crisis* (De la marchandise au bien commun : un programme féministe pour lutter contre la crise de l'eau dans le monde). Le rapport montre qu'il y a encore beaucoup à faire pour réaliser le droit à l'eau et à l'assainissement de nombreuses femmes et filles. Il souligne en outre que la résolution de la crise mondiale de l'eau passe par une approche féministe.

85. S'inscrivant dans une approche plus décentralisée, les progrès concernant la production et l'utilisation de statistiques genrées répondent aux attentes ; le taux de réalisation moyen pour 2022 et 2023 s'élève à 91 % (99 % en 2023). ONU-Femmes a continué de s'imposer comme une voix et un partenaire crédible en matière de statistiques genrées. Celles-ci sont désormais de plus en plus souvent prises en compte dans la planification statistique et dans l'élaboration de politiques tenant compte des questions de genre.

G. Résultat 7 : coordination du système des Nations Unies en faveur de l'égalité des genres

Figure 8

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



86. En 2023, ONU-Femmes a intensifié les efforts visant à renforcer la coordination du système des Nations Unies afin d'obtenir des résultats à l'échelle du système ; le taux de réalisation moyen pour 2022 et 2023 s'élève à 97 % (108 % en 2023). Soixante-six équipes de pays des Nations Unies sur 108 (61 %) ont déclaré soit avoir intégré de manière visible les questions de genre dans tous les résultats des plans-cadres de coopération ou y avoir inscrit un résultat concernant l'égalité des genres. ONU-Femmes a continué d'accorder une attention particulière aux programmes conjoints des Nations Unies. En 2023, environ 44 % de ces programmes portaient sur l'objectif de développement durable n° 5 et l'égalité des genres (38 % en 2021). En 2023, ONU-Femmes a continué de se mobiliser en faveur de la mise en œuvre des programmes conjoints, qui représentent 30 % des dépenses qu'elle engage.

87. Le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes a fait progresser de manière significative l'application du principe de responsabilité, la coordination et la prise en compte des questions de genre dans l'ensemble du système des Nations Unies, 78 % des évaluations ayant satisfait ou dépassé les exigences en 2023. Quarante-vingt-dix-sept équipes de pays des Nations Unies ont établi un rapport sur le Plan d'action en 2023, ce qui représente une augmentation de 28 % par rapport à 2022, et 61 % de toutes les évaluations ont satisfait ou dépassé les exigences minimales.

88. À la suite de son approbation par le Conseil des chefs de secrétariat, en 2022, 38 entités des Nations Unies ont adopté le Marqueur pour l'égalité des genres, une norme de données des Nations Unies relayée par ONU-Femmes, ce qui témoigne d'une ferme volonté de faire progresser le financement de l'égalité des genres et l'application du principe de responsabilité dans ce domaine. En coordination avec ONU-Femmes, le Secrétariat de l'ONU a mis au point des ressources d'apprentissage en ligne sur l'utilisation efficace du Marqueur. En outre, 91 équipes de pays des Nations Unies l'utilisent également dans leurs plans de travail conjoints par l'intermédiaire d'UN-Info. Ces mécanismes d'application du principe de responsabilité s'inscrivent dans une approche globale qui vise à institutionnaliser l'égalité des genres dans toutes les entités et équipes de pays des Nations Unies. Il s'agit d'une condition préalable à la réalisation de l'ensemble des objectifs de développement durable et au respect du principe qui consiste à ne laisser personne de côté.

89. En tant que coprésidente de l'équipe spéciale interinstitutions sur les mesures temporaires spéciales, ONU-Femmes a lancé le portail d'information des Nations Unies sur les quotas de femmes (UN Gender Quota Portal). Il s'agit du premier pôle d'information mondial des Nations Unies sur les quotas de genre dans les élections. Le portail a été très utile au **Kenya** : les données comparatives ont en effet permis d'alimenter les consultations menées à l'échelle du pays sur la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives à la représentation des femmes dans les fonctions électives.

90. ONU-Femmes dirige l'ensemble des mécanismes de coordination mondiaux et des mécanismes intergouvernementaux sur les femmes, la paix et la sécurité en fournissant un appui consultatif au Conseil de sécurité et en assurant un suivi des progrès réalisés de façon à veiller à ce que l'Organisation respecte ses engagements. Dix-sept pays ont bénéficié de 79 processus de consolidation de la paix incluant des jeunes femmes.

91. Parmi les plans de réponse humanitaire élaborés pour 2023, 79 % intégraient véritablement des priorités en matière d'égalité des genres, y compris des dispositions concernant les moyens de subsistance et l'accès aux ressources des femmes et la suppression de la violence à leur égard. Le rôle de chef de file que joue ONU-Femmes dans le groupe de travail régional sur l'égalité des genres, créé dans le cadre du Forum régional de coordination des réfugiés pour la situation en **Ukraine**, a permis de renforcer les capacités de certaines organisations partenaires en **Pologne**, en **République de Moldova** et en **Slovaquie** en matière de prise en compte systématique du genre, d'intégrer l'analyse des questions de genre dans l'évaluation des besoins multisectoriels et d'inclure un chapitre spécifique sur le sujet dans le plan de réponse aux besoins humanitaires. Sous la direction d'ONU-Femmes, la **République de Moldova** a intégré l'égalité des genres dans son programme national relatif à l'inclusion sociale des personnes handicapées en tirant parti d'un programme conjoint mondial et interrégional. En outre, en **Géorgie** et en **République de Moldova**, les capacités des principales parties prenantes en matière de prévention et d'élimination des discriminations multiples ont été renforcées, l'accent ayant été mis sur les femmes handicapées et les réfugiées d'**Ukraine**.

92. ONU-Femmes s'est employée à intégrer une approche stratégique de l'élimination des violences faites aux femmes dans les mécanismes de planification conjointe des Nations Unies, car il s'agit d'une question transversale qui a des répercussions sur de multiples domaines. L'Entité a réussi à intégrer une analyse sur la violence à l'égard des femmes dans les analyses communes de pays, mais des efforts plus importants devront être faits pour que cela se traduise concrètement dans les plans-cadres de coopération.

93. ONU-Femmes a continué de jouer un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour faire progresser la parité femmes-hommes dans l'ensemble du système des Nations Unies. Elle a notamment assuré la supervision d'un réseau de plus de 500 responsables de la coordination des questions d'égalité femmes-hommes et aidé 130 entités, départements et bureaux des Nations Unies à mettre en œuvre la stratégie du Secrétaire général sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies.

94. ONU-Femmes mesure l'importance de mettre en œuvre une approche commune pour lutter contre le harcèlement sexuel dans l'ensemble du système des Nations Unies et elle a donc continué, en 2023, de participer au groupe de travail du Conseil des chefs de secrétariat sur la lutte contre le harcèlement sexuel. Le lancement du pôle de connaissances à l'échelle du système des Nations Unies sur la lutte contre le harcèlement sexuel a permis de centraliser les ressources et les meilleures pratiques pour endiguer le problème au sein du système. L'Entité a tiré parti de l'expérience et

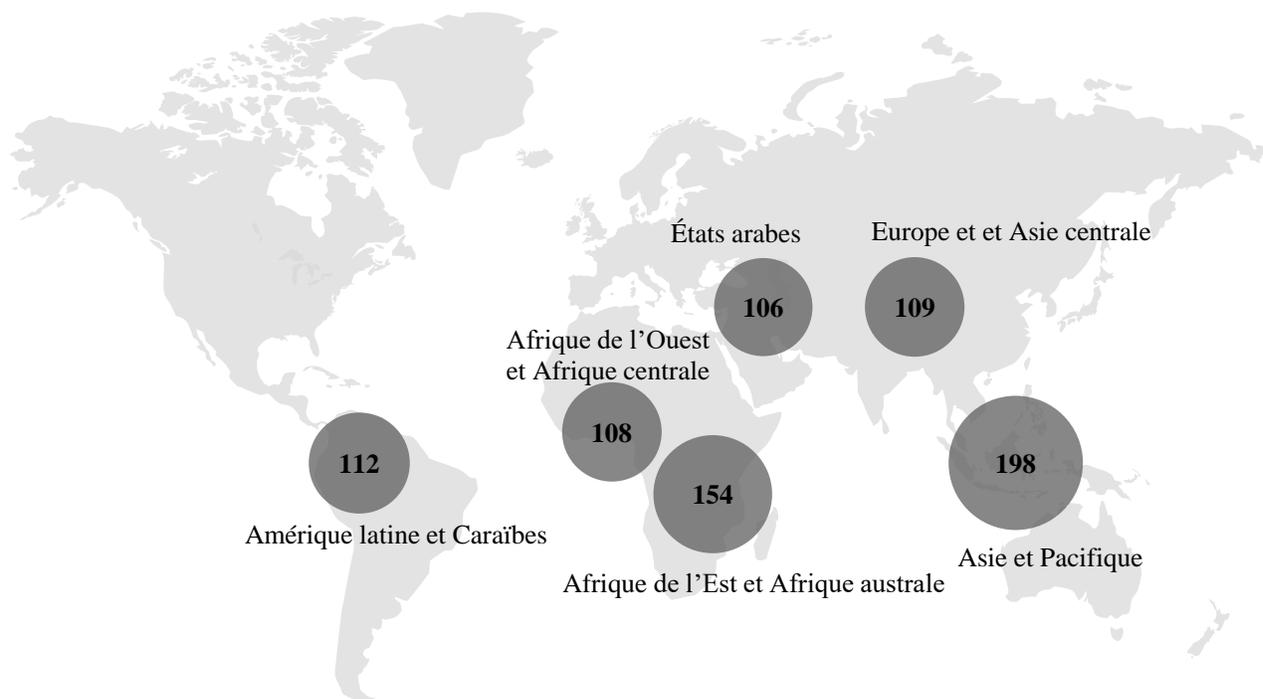
de l'expertise acquises dans le cadre des activités relatives aux politiques et aux programmes qu'elle mène depuis longtemps pour mettre fin au harcèlement sexuel en ligne et hors ligne et pour lutter contre le harcèlement sexuel des femmes en situation de handicap.

95. L'examen à mi-parcours du Plan stratégique a confirmé l'intérêt qu'il y a à disposer d'un résultat systémique sur la coordination des Nations Unies contribuant aux résultats en matière de développement. Cela a permis d'améliorer l'efficacité et la visibilité du travail de coordination fait par ONU-Femmes et de renforcer le principe de responsabilité, notamment en ce qui concerne l'établissement par l'organisation de rapports complets sur les engagements qui sont pris à l'échelle du système en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.

H. Dépenses afférentes aux programmes et types de contribution

96. En 2023, les dépenses totales se sont élevées à 551,29 millions de dollars, contre 540,3 millions de dollars en 2022. En termes de répartition géographique, les dépenses les plus élevées pour la période 2022-2023 ont été enregistrées dans les régions suivantes : Asie et Pacifique (197,8 millions de dollars) et Afrique de l'Est et Afrique australe (153,6 millions de dollars) (fig. 9).

Figure 9
Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



97. S'agissant du type de services fournis, l'Entité a poursuivi dans la plupart des pays ses activités de renforcement des capacités et d'assistance technique (90 pays). Des activités de sensibilisation, de communication et de mobilisation sociale (83 pays) et des activités d'appui (83 pays) ont aussi été menées.

IV. Renforcement de la performance institutionnelle

98. L'approche adoptée pour structurer les résultats en matière d'efficacité et d'efficience organisationnelles dans le Plan stratégique pour 2022-2025 s'est révélée efficace pour ce qui est de stimuler la performance institutionnelle et de permettre une prise de décisions fondée sur des données. Une forte impulsion a été donnée par l'examen trimestriel des activités, qui a été lancé en 2022 et qui est devenu un outil de gestion essentiel, tourné vers l'avenir.

99. En 2023, ONU-Femmes a consacré plus de 560 millions de dollars à l'amélioration de ses résultats en matière de développement, dépassant les records établis en 2021 et 2022.

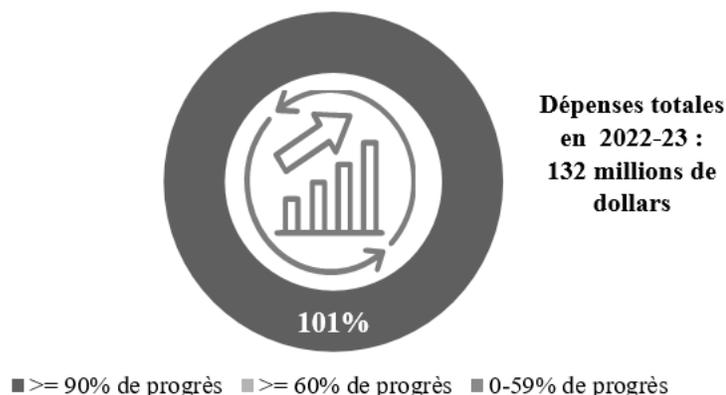
100. Malgré les difficultés liées à l'introduction d'un nouveau progiciel de gestion intégré, ONU-Femmes a obtenu de bons résultats (à 10 % près des objectifs fixés pour 2023) pour 78 % des indicateurs relatifs à l'efficience et à l'efficacité organisationnelles. Des bons résultats ont été obtenus pour 90 % des indicateurs qui font partie de l'examen quadriennal complet.

101. ONU-Femmes vise une amélioration continue, notamment en intégrant la technologie, l'amélioration des processus et l'allocation des ressources au plus près des régions. Selon les conclusions de l'examen à mi-parcours, l'innovation en matière de modèle d'activité, le perfectionnement du calcul des coûts des programmes et les modalités de financement durable restent des priorités.

A. Produit 1 : garantir une organisation responsable grâce à une performance axée sur des principes

Figure 10

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



102. Pour la douzième année consécutive, ONU-Femmes a obtenu des auditeurs une opinion sans réserve. Comme en 2022, elle a atteint les objectifs fixés concernant les recommandations issues des audits internes et externes. En 2022, ONU-Femmes a publié sa première déclaration d'appétit pour le risque et, en 2023, elle a amélioré la performance de sa politique et de son cadre de gestion des risques. Le taux de réalisation moyen pour 2022 et 2023 s'élève à 101 % (soit un taux identique à celui de 2023).

103. Le score d'ONU-Femmes selon l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide a légèrement diminué en 2023 dans le contexte de la transition vers un nouveau progiciel de gestion intégré, mais des mesures ont été prises pour inverser cette tendance à l'avenir. Les améliorations continues apportées au portail de la

transparence ont permis de visualiser les résultats du Plan stratégique et les données relatives à l'efficacité et à l'efficacité organisationnelles.

104. En 2022 et 2023, les dépenses totales d'ONU-Femmes se sont élevées à 1,09 milliard de dollars, respectant ainsi les objectifs fixés.

105. En 2023, ONU-Femmes a atteint ou dépassé 100 % des normes minimales du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, dépassant ainsi l'objectif fixé.

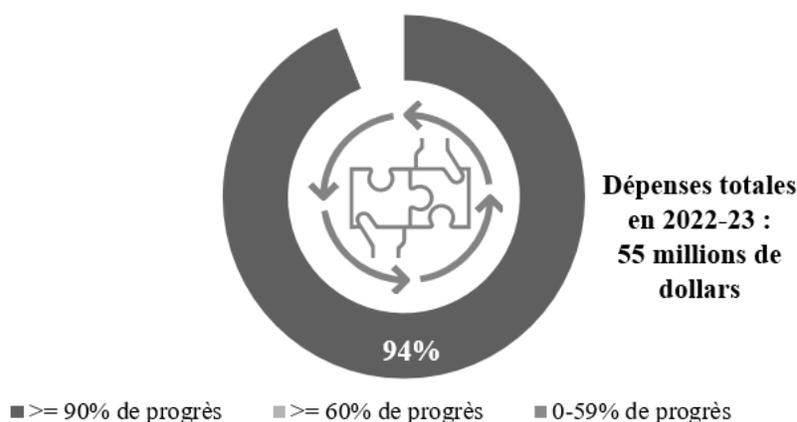
106. À la suite des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection, ONU-Femmes a mis en place une fonction de déontologie indépendante de façon à garantir l'intégrité et le respect du principe de responsabilité.

107. Une politique et une procédure relatives aux normes sociales et écologiques ont été promulguées à la fin de l'année 2023 et un plan de déploiement sera adopté en vue de leur mise en œuvre.

B. Produit 2 : promouvoir des partenariats et mobiliser des ressources ; agir efficacement pour obtenir des résultats à grande échelle

Figure 11

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



108. En 2023, ONU-Femmes a vu augmenter de 18 % le nombre de partenaires qui l'aident à mener à bien sa mission. Elle a notamment collaboré avec des acteurs du secteur privé et des institutions financières. La croissance des ressources ordinaires a dépassé celle des autres ressources pour la deuxième fois depuis 2014, ce qui témoigne de la confiance des partenaires financiers. La contribution des comités nationaux d'ONU-Femmes aux ressources ordinaires a augmenté de 24 % par rapport à 2022, ce qui prouve l'importance des dons individuels. Le taux de réalisation moyen pour 2022 et 2023 s'élève à 94 % (92 % en 2023).

109. La portée des activités de communication menées par ONU-Femmes s'est élargie : la couverture dans les grands médias internationaux a augmenté de 7,17 % et le nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs des médias sociaux touchés par les communications est passé de 188,5 à 194 millions. Les impressions de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre » sont passées de 5,8 à 6,7 millions et les vues des pages associées à la campagne ont augmenté de 50 %. En outre, l'édition 2023 du rapport intitulé *Gros plan sur l'égalité des sexes* a fait l'objet d'une large couverture : il a été mentionné plus de 750 fois dans les médias, touchant ainsi environ 850 millions de personnes dans le monde. Cette couverture s'est traduite

par d'importantes possibilités en matière de plaidoyer politique, notamment une invitation du Parlement européen à présenter les conclusions du rapport.

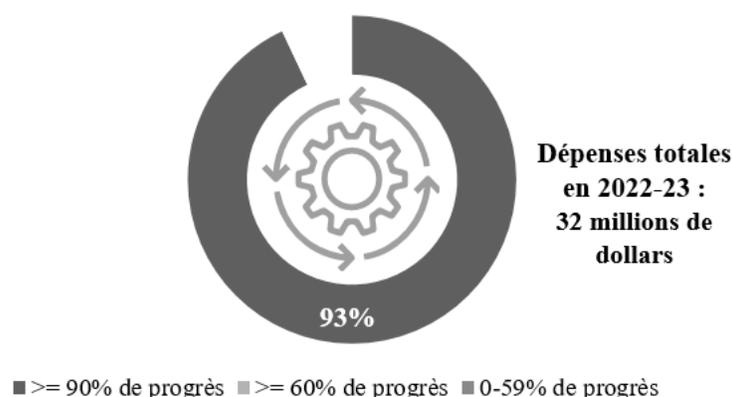
110. Les relations qu'entretient ONU-Femmes avec le secteur privé se sont resserrées : le nombre de signataires des Principes d'autonomisation des femmes a ainsi augmenté de 19 % en 2023, atteignant 8 917 signataires dans plus de 160 pays. La Unstereotype Alliance, créée par ONU-Femmes, compte aujourd'hui 240 membres répartis sur les 5 continents et représente plus de 500 milliards de dollars de dépenses publicitaires par an. Les études de marché montrent qu'il y a eu des améliorations en ce qui concerne les indicateurs relatifs à l'égalité des genres.

111. ONU-Femmes a continué de renforcer les capacités s'agissant de favoriser des initiatives porteuses de transformation et de faire activement participer les jeunes en invitant ces derniers à jouer un rôle d'agents de changement dans les espaces décisionnels clés.

C. Produit 3 : accélérer la transformation opérationnelle

Figure 12

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



112. Dans son plan stratégique pour 2022-2025, ONU-Femmes s'est engagée à mettre au point une organisation de développement efficace et connectée dotée de modèles d'activité adaptés à l'objectif, rentables et axés sur les régions et les pays. En 2023, l'Entité a dépassé l'objectif fixé concernant le transfert de postes hors de New York, comme elle l'avait fait en 2022.

113. ONU-Femmes a largement dépassé les objectifs fixés pour 2022 et 2023 en ce qui concerne le nombre d'initiatives relatives au partage des connaissances au sein de l'organisation, et elle a atteint l'objectif fixé qui porte sur l'amélioration continue des processus. Le taux de réalisation moyen pour 2022 et 2023 s'élève à 93 % (92 % en 2023).

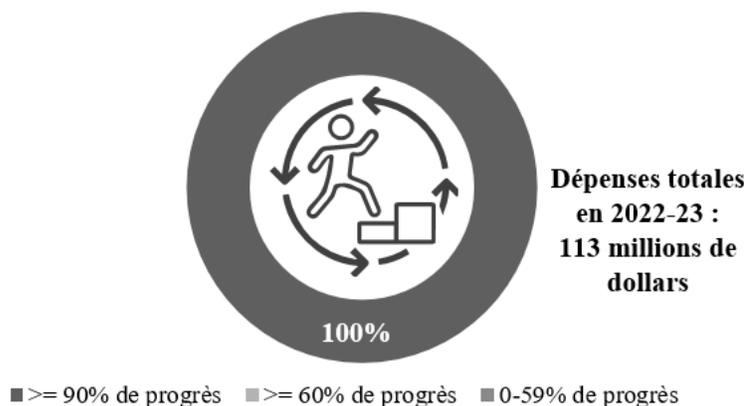
114. L'organisation a continué de promouvoir la mise en œuvre des typologies de bureaux, mais les résultats obtenus au titre de ces indicateurs ont été inférieurs aux objectifs fixés pour les deux premières années de mise en œuvre du Plan stratégique. ONU-Femmes mettra davantage l'accent sur la durabilité des bureaux de pays à l'avenir, en particulier dans les situations de crise et les contextes humanitaires.

115. La part des locaux communs occupés par ONU-Femmes est restée la même qu'en 2022, les possibilités à cet égard ayant été limitées en 2023. L'objectif d'accroître l'utilisation de locaux communs reste prioritaire et les efforts faits à cet effet devraient s'intensifier en 2024 et 2025.

D. Produit 4 : favoriser la diversité et développer les capacités du personnel et promouvoir une culture inclusive au sein d'ONU-Femmes

Figure 13

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



116. ONU-Femmes reste déterminée à accroître la diversité et à obtenir des résultats au moyen d'une culture et d'un leadership inclusifs ; le taux de réalisation moyen pour 2022 et 2023 s'élève à 100 % (98 % en 2023). En 2023, des séances d'information détaillées sur le Sondage mondial du personnel ont été organisées aux niveaux mondial et régional, ce qui a permis de lancer un plan d'action fondé sur des résultats.

117. En 2023, ONU-Femmes a adopté les dispositions relatives au congé parental figurant dans le régime commun des Nations Unies. Ces dispositions, qui sont le résultat d'actions de plaidoyer menées par ONU-Femmes, normalisent le congé parental dans l'ensemble de l'Organisation.

118. Les initiatives en matière d'accessibilité ont contribué à améliorer la situation des femmes et des filles. En 2023, ONU-Femmes a aidé des femmes handicapées à accéder à des informations, des connaissances, des biens, des ressources et des services au moyen de plateformes et de programmes dans des situations humanitaires et des contextes de développement, et en renforçant les capacités de ces femmes à participer à la vie publique et à exercer des fonctions de direction.

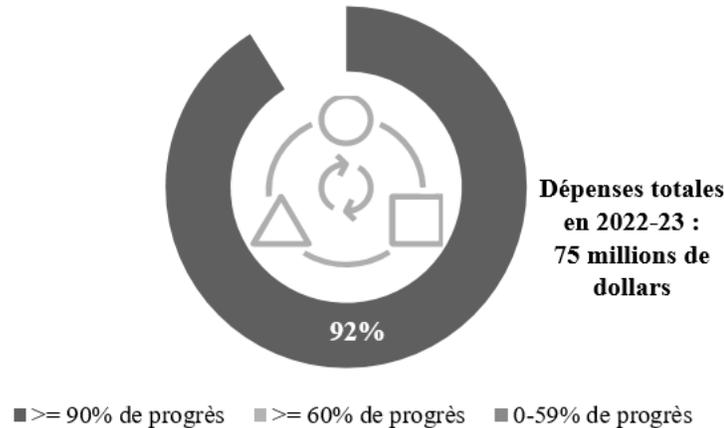
119. ONU-Femmes a inauguré un cadre complet d'indicateurs permettant de mesurer concrètement les progrès accomplis dans la lutte contre l'inconduite sexuelle et l'a présenté à la première session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration.

120. Pour appuyer ses efforts en matière de protection, ONU-Femmes a continué d'organiser des formations basées sur des scénarios sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel. L'Entité a permis à son personnel de comprendre en contexte les piliers du cadre de prévention et d'intervention et les droits et obligations qui y sont associés, et elle a veillé à la coordination d'un réseau formé de plus de 100 personnes référentes basées dans les pays. Dans l'édition 2023 de son rapport sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles, le Secrétaire général considère qu'au sein du système des Nations Unies, les initiatives mises en œuvre par ONU-Femmes sont de bonnes pratiques.

E. Produit 5 : mettre au point des produits, services et processus normatifs, opérationnels et de coordination efficaces

Figure 14

Progrès par rapport aux objectifs fixés pour 2022 et 2023



121. L'application efficace des processus opérationnels favorise l'exécution du mandat d'ONU-Femmes. En 2023, l'Entité a promulgué une politique de planification, de suivi et de communication des données pour garantir l'harmonisation et la rationalisation des étapes de planification, de suivi, de communication des données et de communication des résultats. Une seule structure de résultats serait ainsi utilisée tant pour le Plan stratégique que les notes stratégiques, les plans de travail et les projets. Il s'agit d'une étape cruciale dans la mise en œuvre de l'approche intégrée du Plan stratégique, comme l'a confirmé l'examen à mi-parcours. ONU-Femmes témoigne également d'une plus grande maturité en ce qui concerne la gestion des projets et des partenaires de réalisation. Elle a ainsi promulgué une politique relative à la gestion des partenaires de réalisation et des procédures associées. Le taux de réalisation moyen pour 2022 et 2023 s'élève à 92 % (88 % en 2023).

122. ONU-Femmes a continué de mener des évaluations rigoureuses pour recueillir des données factuelles et des informations et ainsi favoriser l'apprentissage institutionnel et la prise de décisions dans l'organisation. Parmi les 51 évaluations réalisées, toutes ont été jugées de bonne qualité ou de qualité supérieure d'après les résultats d'un examen externe. Il s'agit d'une amélioration par rapport au taux de 86 % obtenu en 2022. ONU-Femmes a participé à 27 initiatives d'évaluation conjointe menées dans le système des Nations Unies, soit 27 % de toutes les évaluations de ce type réalisées au cours de l'année. On compte notamment parmi ces initiatives huit évaluations indépendantes à l'échelle du système, dont deux synthèses globales d'évaluation des réalisations par rapport aux objectifs de développement durable et plusieurs évaluations des plans-cadres de coopération. Face à la demande croissante de données d'évaluation, ONU-Femmes renforcera le soutien technique qu'elle offre et les efforts qu'elle déploie pour renforcer les capacités internes en accordant la priorité aux évaluations stratégiques.

123. Avec le lancement des accélérateurs de l'égalité de genres, l'indicateur sur les grandes initiatives a été remplacé et sera désormais évalué au titre des résultats en matière de développement.

124. En 2023, les performances en matière de temps de réponse dans le système de suivi des services ont été inférieures à l'objectif fixé. Cette situation était due à la mise en œuvre du nouveau progiciel de gestion intégré ; les performances devraient rebondir une fois le système bien en place.

V. Bilan et orientations futures

125. L'examen à mi-parcours du Plan stratégique d'ONU-Femmes pour la période 2022-2025 a donné lieu à plusieurs conclusions et recommandations importantes. Réalisé au moyen de méthodes hybrides comprenant une vaste méta-analyse d'évaluations, d'audits et d'évaluations ainsi qu'une série d'entretiens, de discussions menées au sein de groupes de réflexion et de consultations avec les principales parties prenantes à tous les niveaux, l'examen à mi-parcours orientera les travaux qui seront faits au cours des deux années restantes du Plan stratégique ainsi que l'élaboration du Plan stratégique pour 2026-2029. On poursuivra également les efforts visant à accélérer la réalisation des droits des femmes et des objectifs de développement durable en apportant des ajustements essentiels au cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources.

126. **Le Plan stratégique pour la période 2022-2025, qui se définit par une approche intégrée avec des domaines de résultats systémiques multithématiques, a été reconnu comme le plan le plus solide, le plus consultatif et le plus innovant établi à ce jour.** Les travaux visant à internaliser la nouvelle conception se poursuivront. On veillera ainsi à renforcer l'appui institutionnel accordé aux « nouvelles méthodes de travail » et à mettre au point à tous les niveaux (mondial, régional et national) un ensemble complet de structures et de mécanismes qui contribuent à mettre fin au cloisonnement thématique et à favoriser l'obtention de résultats synergiques. ONU-Femmes mettra au point des approches systématiques et cohérentes des principales stratégies d'intervention (comme le renforcement des capacités et le plaidoyer stratégique) afin d'obtenir des résultats de plus haut niveau et plus durables. En outre, comme l'a souligné l'examen à mi-parcours, l'Entité renforcera les liens qui existent entre les trois dimensions de son mandat afin d'intégrer plus systématiquement la mise en œuvre des engagements normatifs dans le travail opérationnel et d'ainsi concrétiser les droits des femmes.

127. **Les travaux d'ONU-Femmes s'appuient sur les cadres internationaux existants relatifs à l'égalité des genres et correspondent aux priorités nationales et aux besoins des parties prenantes.** Les principaux cadres de programmation ont un rôle important à jouer au regard des priorités nationales et des priorités des détenteurs de droits, même si les contraintes de ressources limitent parfois le soutien opérationnel aux groupes vulnérables de femmes et de filles. À l'avenir, ONU-Femmes continuera de faire progresser la mise en œuvre des engagements en matière d'égalité des genres qui figurent dans Notre programme commun. Elle tirera en outre parti de toutes les occasions disponibles pour veiller à ce que les droits des femmes restent une priorité dans les dernières années de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

128. **Partout dans le monde, on voit apparaître de bons modèles qui démontrent comment les thèmes et les principes transversaux (le principe de ne laisser personne de côté, la transformation des normes sociales, les changements climatiques, la mobilisation du secteur privé, l'innovation, etc.) peuvent influencer sur les programmes.** En s'inspirant de ces bonnes pratiques, ONU-Femmes articulera plus clairement les approches et les théories institutionnelles du changement de façon à favoriser le recours cohérent et optimal à des thèmes transversaux dans ses interventions. Cela permettra de composer avec succès avec la tension stratégique recensée dans l'examen à mi-parcours entre la nécessité de concentrer les efforts et d'établir des priorités, d'une part, et celle d'intégrer des thèmes transversaux de plus en plus préoccupants et de plus en plus pertinents, d'autre part. Les travaux visant à promouvoir les normes sociales positives, notamment en recensant les dynamiques de pouvoir inégales, en s'efforçant de les rééquilibrer et en s'opposant au recul des droits des femmes, jouent un rôle essentiel dans la réalisation

de l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles. Ils doivent pouvoir compter sur une collaboration interinstitutions et bénéficier de davantage d'investissements et d'attention de la part des organisations.

129. Les relations étroites qu'entretient ONU-Femmes avec diverses organisations féministes et organisations dirigées par des femmes (y compris dans les situations humanitaires et les contextes de crise) représentent un avantage comparatif évident, mais le respect du principe qui consiste à ne laisser personne de côté reste inégal d'un programme à l'autre. Il faut, pour garantir une approche cohérente et globale, réévaluer la façon dont ce principe s'inscrit dans les travaux menés par l'Entité et renouveler son engagement à cet égard. Les approches intersectionnelles dans les contextes de crise et les situations humanitaires méritent qu'on leur accorde une attention particulière. Il s'agit notamment des approches participatives et des approches de cocréation (par opposition aux consultations). Ces approches peuvent aider à répondre aux divers besoins des femmes en se fondant sur les caractéristiques qui se recoupent et sur celles qui sont spécifiques au contexte, et contribuer à l'évaluation continue des inégalités et à la programmation adaptative. S'appuyant sur les conclusions de l'examen à mi-parcours, ONU-Femmes s'engage à intégrer plus systématiquement le principe qui consiste à ne laisser personne de côté dans les interventions qui seront menées d'ici à la fin de la période couverte par le Plan stratégique.

130. ONU-Femmes s'est imposée avec succès comme défenseuse de l'égalité des genres dans les équipes de pays des Nations Unies à la suite du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement. Les difficultés liées à la réalisation du plein potentiel des réformes doivent être abordées au niveau du système, et des incitations plus fortes à collaborer sont nécessaires. Toutes les parties prenantes doivent admettre et accepter que la conception et la mise en œuvre de programmes intégrés entraînent des coûts supplémentaires et qu'il en découle certaines conséquences. En particulier, l'attachement d'ONU-Femmes au travail de coordination qu'elle mène au sein du système des Nations Unies doit être intégré de manière globale dans les programmes conjoints. S'appuyant sur le système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ONU-Femmes continuera d'exécuter stratégiquement son triple mandat dans une variété de contextes de développement et de crise afin de mobiliser le système des Nations Unies à l'appui des droits des femmes.

131. Dans le système des Nations Unies pour le développement, le mandat de coordination d'ONU-Femmes est considéré comme un atout stratégique qui facilite la collaboration avec d'autres entités et la coordination des efforts visant à faire progresser les droits des femmes. Afin de tirer pleinement parti de son mandat de coordination et d'obtenir les meilleurs résultats possible, ONU-Femmes s'emploiera à clarifier et à intégrer davantage les efforts qui sont faits dans ses domaines thématiques, au moyen notamment des accélérateurs de l'égalité des genres, et définira une offre minimale de services de coordination pour les pays où elle n'a pas de bureau. L'Entité s'efforcera tout particulièrement de tirer parti d'une coordination réussie dans les phases initiales de la programmation, l'idée étant que les efforts de mise en œuvre soient soutenus et qu'ils aient de réels effets sur la vie des femmes et des filles. ONU-Femmes utilisera le cadre d'indicateurs de résultats du Groupe des Nations Unies pour le développement durable comme point de départ de la collaboration interinstitutions relative à la défense des droits des femmes et à la réalisation des objectifs de développement durable. Lancé à la fin de 2022, le cadre est le fruit d'une collaboration entre des entités des Nations Unies qui ont travaillé sous la direction du Bureau de la coordination des activités de développement.

132. On ne saurait trop insister sur l'importance d'assurer un financement souple et à long terme pour renforcer l'efficacité et l'efficience. De nombreux bureaux d'ONU-Femmes ont de la difficulté à mobiliser des ressources et dépendent des financements au titre des projets, à court terme et de moindre envergure, ce qui affecte leur capacité à concevoir et à mettre en œuvre des interventions transformatrices et durables. L'examen à mi-parcours a démontré de manière concluante que le financement souple (y compris le financement direct des notes stratégiques selon des critères souples) avait permis, entre autres, d'améliorer l'efficacité de la coordination menée à l'échelle du système en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes ainsi que la participation d'ONU-Femmes aux programmes conjoints. Le financement direct des notes stratégiques permet donc de résoudre la situation paradoxale qui fait que le travail de coordination que fait ONU-Femmes reste sous-financé même si on en mesure bien l'importance. L'Entité inclut un examen de la rationalisation potentielle des unités administratives permettant d'éviter une trop grande dispersion des ressources. Elle travaille en outre avec les partenaires de financement pour promouvoir davantage les contributions pluriannuelles à affectation souple versées au titre des autres ressources, en particulier en ce qui concerne le financement direct des notes stratégiques des bureaux de pays.

133. En s'appuyant sur son nouveau rôle en tant que membre du CPI et sur son offre solide en matière d'analyse des questions de genre, ONU-Femmes a réussi à intégrer les priorités en matière d'égalité des genres dans la planification humanitaire des Nations Unies. L'examen à mi-parcours a confirmé que la valeur ajoutée unique de l'Entité dans les situations humanitaires est de nature catalytique, consultative et technique et qu'elle repose sur les partenariats établis avec des organisations dirigées par des femmes et des organisations axées sur les femmes. Il est nécessaire de mieux définir et soutenir cette offre, notamment en élaborant une approche institutionnelle fondée sur les interactions et en mettant la dernière main aux politiques d'intervention en cas de crise et aux protocoles d'activation des interventions d'urgence. ONU-Femmes s'efforcera de mieux comprendre comment renforcer la conception des interventions afin de passer de l'obtention de résultats à court terme (la protection et l'amélioration des moyens de subsistance des femmes touchées par les crises, par exemple) à l'établissement à long terme d'une résilience et de systèmes permettant des gains plus durables. Face à l'augmentation des besoins humanitaires, l'Entité s'efforcera d'augmenter, parmi son personnel et à tous les niveaux, le nombre de personnes capables d'intervenir en situation de crise, l'objectif étant de faire progresser plus efficacement les droits des femmes dans les contextes de crise.

134. ONU-Femmes continue d'améliorer les efforts qu'elle déploie pour renforcer l'efficacité et l'efficience organisationnelles en ayant recours à des processus de gestion tournés vers l'avenir. Le Comité d'examen des activités et l'examen trimestriel des activités sont devenus des outils importants pour stimuler les performances de l'organisation. Les mécanismes de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle sont désormais établis, et la responsabilité en matière de mise en œuvre sera encore renforcée. ONU-Femmes déploiera des efforts concertés pour réduire la rotation du personnel et la dépendance de l'organisation à l'égard du personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, ces deux facteurs ayant une incidence sur ses performances selon les conclusions de l'examen à mi-parcours. Des efforts supplémentaires seront faits pour garantir une bonne compréhension du modèle d'activité à forte croissance qui permettra de produire des résultats à grande échelle.

135. Enfin, l'examen à mi-parcours a mis en évidence la nécessité d'améliorer l'obtention de résultats mesurables et spécifiques au contexte dans les pays, d'une part, et la communication des résultats consolidés à l'échelle mondiale,

d'autre part. Des investissements supplémentaires seront réalisés pour améliorer les capacités tout au long des cycles de planification, de suivi et de communication de l'information en accordant une plus grande attention aux relations qu'ils entretiennent entre eux et en s'appuyant sur la politique de planification, de suivi et de communication de l'information lancée à la fin de 2023. Cela facilitera la transition d'une approche par projet à une approche par programme et permettra de mieux atteindre des résultats intégrés à tous les niveaux et de mieux communiquer à ce sujet. Dans un environnement où les ressources sont limitées, il est clairement nécessaire de trouver un équilibre entre la normalisation et des approches plus flexibles et adaptables, et l'appui des partenaires financiers en particulier sera crucial pour y parvenir.

VI. Éléments d'un projet de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) prendre note du rapport de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2022-2025, y compris l'examen à mi-parcours du Plan, et féliciter ONU-Femmes pour son excellente performance à ce jour ;
 - b) prendre note avec inquiétude du manque de ressources ordinaires, inciter tous les pays qui en ont la possibilité à augmenter leurs contributions volontaires de manière à assurer la mise en œuvre totale et efficace du Plan stratégique pour 2022-2025, et encourager la conclusion de partenariats renforcés à cet égard ;
 - c) décider de transmettre le rapport au Conseil économique et social.
-